

Institut de Documentation et de Recherche sur la Paix

Les cahiers de l'IDRP

AVRIL - MAI 2020

DOSSIER : 20 ANS DE CULTURE DE PAIX - suite

IDRP – – Siège de l'ARAC, 2 place du Méridien 94807 VILLEJUIF CEDEX
— http://www.institutidrp.org – courriel : secretariat_idrp@institutidrp.org

Bon débat !

Daniel Durand[1]

La rédaction des Cahiers de l'IDRP poursuit le débat entamé dans le dernier numéro des Cahiers.
Nous écrivions :
« *Vingt ans ! Le concept de culture de paix et de non-violence est bien sûr plus ancien : on peut retenir que 1986, avec la Conférence de Séville, est probablement la date la plus fondatrice. Mais c'est bien le vote de la résolution de l'ONU : 53/243, intitulée « Déclaration et Programme d'action sur une culture de la paix » du 13 septembre 1999 qui a constitué le révélateur dans les mouvements de paix. Les décisions de faire de l'année 2000, l'Année internationale de la culture de la paix (résolution 52/15) puis de la période 2001-2010, la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (résolution 53/25) nous ont bousculé dans nos pratiques pacifistes et nos approches de l'engagement pour la paix* ».

La lecture de ce numéro a suscité un intérêt certain et nous avons donc décidé de poursuivre ce débat au long de l'année 2020. Même si le confinement dû au Covid-19 a perturbé la confection de ces Cahiers, nous publions deux autres points de vue venus d'autres angles : ceux de deux écrivains essayistes et militants pacifistes.
Nous essaierons dans le prochain, sans doute en septembre, d'élargir notre réflexion.
L'actualité de la crise sanitaire ne pouvait pas nous laisser indifférents, nous abordons trois angles : celui des débats autour du rôle de l'Organisation mondiale de la santé, la pandémie mondiale vue de l'Afrique, et en fin une réflexion dans le débat sur « l'avant » et « l'après » et cette interrogation, largement médiatisée : faut-il « se réinventer ? ».

Nous publions en document l'appel inédit de douze organisations en faveur de l'interdiction des armes nucléaires et pour une nouvelle sécurité internationale.
Enfin, fidèle à notre volonté d'être un outil au service de l'action pour la paix, nous donnons trois ressources documentaires essentielles pour des acteurs de paix : le SIPRI, le site Graines de paix et l'Indice global de la paix mondiale.



1 Directeur de l'IDRP

La culture de la Paix et de la non-violence, une voie vers une société de paix

Jérôme Devillard
écrivain[2]

Entre 15 000 et 300 ans avant notre ère, la culture Jōmon, au Japon, vivait l'une des périodes connaissant le moins de guerres de toute l'histoire de l'humanité[3]. D'un autre côté, aujourd'hui, bien que nous vivions dans une société dite civilisée, depuis la seconde guerre mondiale, plus de 200 conflits ont éclaté en 74 ans dont une cinquantaine perdurent encore en 2019[4]. Pourquoi une telle différence alors même que le pacifisme fut particulièrement actif au 20e siècle ?

La culture de la paix et de la non-violence

Le pacifisme du 20e siècle se caractérise principalement par une lutte contre le colonialisme et l'impérialisme, un certain antimilitarisme et un combat très actif pour le désarmement afin d'empêcher les guerres. Le concept de paix se limite alors à l'absence de guerre et la guerre, elle, a des « raisons simples ». Dans cette optique, la création de traités de désarmement a été la voie privilégiée afin de faire disparaître les guerres. Force est de constater que cette action pacifiste a eu une réussite limitée malgré l'engagement de nombreux militants et militantes ainsi que de personnalités internationales. L'engagement pacifiste de ces individus ne pouvant être remis en cause, la question de la raison de la perpétuation, voir la pérennisation, des guerres s'est par conséquent posée de façon impérieuse. Le concept de culture de la paix et de la non-violence (CPNV) a tenté de répondre à ce questionnement en recherchant les origines réelles des guerres. Pour la CPNV, la source des conflits est complexe et intimement liée aux sociétés. L'ONU reprend cette idée afin d'en tirer une résolution en 1999[5]. Cette résolution, dénommée à l'origine culture de la paix, s'organise autour de huit points sur lesquels agir afin de faire disparaître les origines des guerres en pacifiant la société. Ces points sont les suivants :

1. Renforcer l'éducation à la culture de paix
2. Promouvoir le développement durable
3. Promouvoir les droits humains
4. Assurer l'égalité hommes-femmes
5. Favoriser la participation démocratique
6. Faire progresser la tolérance et la solidarité
7. Soutenir la libre circulation des connaissances et de l'information
8. Promouvoir la paix

L'ONU, dans sa résolution, définit aussi cette culture de la paix comme « l'ensemble des valeurs, des attitudes, des traditions, des comportements et des modes de vie fondés sur le respect de la vie, le rejet de la violence et la promotion et la pratique de la non-violence par

2 Auteur de l'essai « Vers un société de paix », l'Harmattan, 2020.
3 Hisashi Nakao, "Violence in the prehistoric period of Japan: the spatio-temporal pattern of skeletal evidence for violence in the Jomon period", Letter Biology, 2016
4 Source Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_guerres_contemporaines
5 Résolution A/RES/53/243 du 6 octobre 1999

l'éducation, le dialogue et la coopération […] »[6]. Ainsi, à la culture de la paix proprement dite, l'ONU associe une méthode, la non-violence, pour mettre en place les changements proposés par la culture de la paix. Il s'agit donc bien au final, d'une culture de la paix et de la non-violence pleine et entière qui est mise en avant.

Quelle relation entre la culture de la paix et de la non-violence et la paix ?

Bien que la CPNV existe depuis 20 ans en tant que résolution de l'ONU, il faut être conscient qu'elle demeure cependant totalement inconnue en dehors des cercles militants. Très majoritairement, dans la population, le concept de paix est associé au pacifisme tel que pratiqué au 20e siècle. Le sentiment pacifiste est alors souvent incompris car considéré comme naïf, voir vu comme une « belle affabulation » ainsi que le dit Mario Vargas Llosa[7].
Pourtant, la paix paraît désirable. En effet, quel être humain désirerait ouvertement la guerre, sans une raison qu'il pense valable ? Si nous acceptons la guerre, c'est parce qu'elle nous parait inévitable, nécessaire, voire juste. Mais si nous l'acceptons, c'est que nous ne la désirons pas. Il y a loin entre le désir et l'acceptation. Alors, pourquoi ce rejet du pacifisme ?

Les réponses sont multiples mais une partie d'entre elles tient sans doute à la façon dont le pacifisme est perçu. L'action pacifiste n'est principalement visible qu'au travers du prisme du désarmement, mode d'action du pacifisme du 20e siècle. Cependant, si l'objectif du désarmement est noble, il peut toutefois être facilement mis en défaut du point de vue de la paix, en mettant en avant que ce ne sont pas les armes qui créent les guerres. En effet, sans armée et sans véritables armes, au Rwanda en 1994, ce sont 800 000 Tutsis, des civils, qui sont morts en seulement trois mois, tués principalement à coup de machettes par d'autres civils[8]. Nul besoin d'armes sophistiquées, voire d'armes (puisque la machette est d'abord un outil pour ouvrir des passages en forêt, couper la canne à sucre, etc.) pour provoquer un massacre.
De la même manière, l'action par le biais de traités et lois internationales peut laisser perplexe un certain nombre de citoyens et citoyennes quant à leur efficacité. On peut tous se rendre compte de l'application aléatoire des traités. Ainsi, si on prend l'exemple de la déclaration universelle des droits de l'Homme, bien qu'elle soit un texte fondamental de l'ONU, on ne peut que constater qu'elle n'est pas appliquée. D'ailleurs, Jeane Kirkpatrick, représentante permanente des États-Unis auprès des Nations unies de 1981 à 1985, mettait sur le même plan la déclaration universelle des droits de l'Homme et la lettre au père Noël[9]. Il s'agit, en effet, d'une lettre d'intention mais sans aucun résultat. En dernière instance les pays demeurent maîtres de leur choix. Ainsi que l'avait dit Jacques Chirac, « les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent », ce qui en dit long sur la volonté des états à respecter leur parole.
Comment dans ces conditions croire en la paix et au pacifisme ?

6 Résolution A/RES/53/243 du 6 octobre 1999

7 Mario Vargas Llosa « *Le pacifisme semble être un sentiment altruiste, inspiré par une œcuménique abjuration de la violence et le rêve d'un monde de bon sens, où tous les conflits entre les nations se résoudraient autour d'une table de négociations et où les armes auraient disparu. C'est une belle affabulation, mais celui qui croit que la meilleure façon de la rendre réalité consiste à s'opposer à toutes les guerres pareillement œuvre en vérité pour que le monde soit une jungle dominée par des hyènes et des chacals, et où les brebis seraient exterminées.* » dans *Les enjeux de la liberté*, Gallimard, 1997

8 Rapport de l'ONU sur le génocide au Rwanda

9 Jeane Kirkpatrick, « Establishing a Viable Human Rights Policy », Kenyon College's Human Rights Conference, April 4, 1981.

La CPNV propose de son côté une autre vision de la paix. Dans le cadre de la CPNV, la paix est plus que l'absence de guerre. Elle est un concept holistique résultant de l'ensemble des huit points de la CPNV. Elle est un changement de société. C'est cette transformation du concept d'une « paix simple » en une « paix complexe », en lien avec la société qui la rend plus concrète et réaliste. La CPNV suppose qu'il est nécessaire de changer la société dans son ensemble pour arriver à la paix. Une société pacifiée, une société de paix, ne peut qu'être différente de la nôtre, puisque la nôtre est en guerre. Ce concept de société différente, peut être rapproché des recherches menées par Hisashi Nakao sur la culture Jōmon et leur longue période sans conflit. C'est à leur organisation sociale qu'est en effet attribuée le peu de guerre que cette culture a connu et non à leur manque d'arme. Pour arriver à la paix, il faut donc changer les mentalités et, pour ce faire, la société toute entière. C'est justement l'objet de la CPNV.

Réflexions sur la culture de la paix et de la non-violence

Si une société de paix est une nouvelle société, une voie pour y arriver est la CPNV et ses 8 points, et plus précisément la synergie de ses 8 points. Dès lors que l'on accepte l'idée qu'il faut changer la société pour aller vers une société de paix, alors on accepte de débattre et réfléchir à la CPNV et plus précisément à l'essence même des 8 points qui la composent. Il me semble par conséquent intéressant de s'interroger sur ces points et leur signification dans une société de paix pour imaginer cette société nouvelle. Ainsi, je propose ici de les reformuler plus largement afin d'ouvrir la discussion sur la société :

I. L'éducation
II. Le développement durable
III. Les droits humains
IV. L'égalité femmes-hommes
V. La démocratie
VI. La tolérance et la solidarité
VII. La libre circulation des connaissances et de l'information
VIII. La paix

On oppose souvent action et réflexion, pourtant réfléchir c'est agir. Il s'agit même de la toute première action pour la création d'une société de paix : réfléchir, réfléchir vers où l'on veut aller. Ne rien faire, ne pas réfléchir à l'avenir ne permet tout simplement pas de le changer. Au final, quoi de plus concret que de modeler notre futur ? Certains reprochent à la société de paix de n'être qu'une utopie. Mais les utopies précèdent l'avenir. Le siècle des lumières qui a précédé la révolution française en est un exemple. J'aimerais donc poursuivre dans cette optique, en questionnant librement notre société par l'intermédiaire des 8 points de la CPNV.

L'éducation

À l'origine, pour l'ONU, l'éducation est l'éducation à la paix. Pourquoi s'interroger dans ce cas sur l'éducation dans toute sa dimension ? La paix est un concept holistique résultant des huit points de la CPNV. L'éducation à la paix dans cette optique ne peut, d'après moi, qu'être envisagée de la même manière, de façon globale. L'éducation joue un rôle non négligeable dans ce que nous sommes, nous en tant qu'individus et par voie de conséquence notre société. Pour exemple, le pouvoir de l'éducation a servi à assimiler des populations entières comme

les nénètses de Sibérie ou les amérindiens. Elle a servi également à former des masses fidèles sous certaines dictatures. Elle a, plus généralement, permis la transmission des savoirs et des cultures. Le pouvoir de l'éducation n'est donc plus à démontrer. En ne s'intéressant qu'à une « matière » dans l'éducation, la paix, et non à son objectif, on ne peut pas changer l'individu en profondeur et on se prive ainsi de toute la capacité de l'éducation à agir sur la société.

Actuellement, l'éducation a pour but affiché de former à un travail. Les cursus supérieurs, mais il en va de même pour le secondaire, proposent des orientations professionnelles, des matières adaptées au marché du travail, des ouvertures à la vie professionnelle. On vante les débouchés de telle voie contre telle autre et parents comme enfants favorisent les filaires sur le seul critère de la capacité à pouvoir faire entrer ou non dans la vie active. Les voies n'offrant pas assez de débouchés sont fermées, les autres s'adaptent aux besoins du marché du travail. Dans cette perspective, l'éducation a pour but assumé de former des travailleurs. L'éducation ne peut-elle cependant avoir d'autres objectifs que celui de former à un travail ? Ne pourrait-elle pas, par exemple, avoir pour objet de former des individus libres, indépendants et critiques. Francisco Ferrer, pédagogue espagnol du début du 20e siècle, proposait, pour sa part, que l'éducation ait pour objectif premier de créer des hommes et des femmes libres qui penseraient par eux même indépendamment de leur maître. Les philosophes antiques[10], qu'ils soient stoïciens ou épicuriens, attachaient une grande importance à la relation maître / disciple dans l'objectif de créer des individus uniques et pensants, tous capables d'accéder à la sagesse. Il existe donc d'autres chemins possibles pour l'éducation que celui actuel. Ces chemins centrés sur l'unicité de l'individu, son sens critique, me semblent, pour ma part, plus en lien avec les buts de la CPNV, que ceux centrés sur la formation de travailleurs. En effet, les individus formés sont ceux-là même qui feront fonctionner la société de paix dans toutes ses dimensions. Mieux, ils sont ceux qui la créeront et lui donneront vie.

Il m'apparaît pour ma part, assez clairement qu'on ne peut pas changer le monde sans être critique, qu'on ne peut pas réfléchir à une société différente si l'éducation nous formate, qu'on ne peut pas enrichir la société de notre propre valeur si nous pensons tous comme le groupe. La question de la forme que nous souhaitons pour l'éducation est par conséquent essentielle. Cette réflexion sur l'éducation doit nous pousser à une réflexion globale afin de répondre à des questions fondamentales sur cette dernière. Quelle éducation voulons-nous ? Dans quel but ? Pour former quel type d'être humain ?

Le développement durable

Je ne m'intéresserai dans ce point qu'à l'aspect qui me semble le plus essentiel et d'actualité, la dimension écologique du développement durable. Cette dimension a longtemps été mise de côté par les pacifistes, considérant qu'elle ne faisait tout simplement pas partie de la paix. Le développement durable écologique est pourtant une des composantes de la CPNV et apparaît explicitement dans les Objectifs du millénaire de 2015. Il en est d'ailleurs l'une des composantes majeures, majeure par son rôle dans l'origine des guerres (voir, pour exemple, la seconde partie des différents rapports du GIEC[11] quant aux conséquences sur les sociétés humaines du réchauffement climatique) et majeure surtout par son rôle dans notre survie. L'être humain n'est, en effet, qu'un animal comme les autres, tributaires de son environnement. Il ne peut pas survivre dans un environnement trop différent de celui dans lequel il a évolué. Pour construire une société, il faut survivre, d'où l'idée de développement

10 Par exemple, Sénèque "Lettre à Lucilius », Epicure « Lettre à Ménécée »

11 Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

durable. Ne pas se préoccuper d'écologie lorsque l'on a pour ambition de créer une société de paix m'apparaît par conséquent tout simplement vide de sens. Ce serait prendre un médicament dans l'intention de se soigner tout en se jetant dans le vide (sans parachute, il va sans dire).

L'écologie à l'origine est une science. Les recherches faites par les scientifiques (celles aboutissant à un large consensus) permettent la transmission d'informations au public via un discours non partisan et raisonné. Il s'agit de connaissances sur lesquelles nous baser et sur lesquelles nous devrions tous nous entendre. Dans sa partie scientifique, ce point ne devrait par conséquent pas être sujet à discussion. Il devrait l'être uniquement dans les réponses à apporter aux différentes crises écologiques que nous générons. En matière de réchauffement climatique, par exemple, il est important de comprendre l'urgence dans laquelle nous nous trouvons tous, jeunes ou vieux, riches ou pauvres, du nord ou du sud afin d'agir rapidement. Des études scientifiques[12] montrent ainsi que nous nous dirigeons vers un point (2°C d'augmentation des températures semblerait-il) au-delà duquel nous nous enfoncerions sur une trajectoire d'augmentation importante des températures pour des millénaires quoi que nous fassions par la suite. Une augmentation à terme, incompatible avec la vie humaine. La situation est donc des plus préoccupante mais nous ne pouvons ni l'ignorer, ni la déléguer à des adolescents car elle nous concerne tous et que c'est maintenant qu'il faut agir.

L'écologie fait partie intégrante de toutes les sociétés, puisqu'elle conditionne leur survie. Par ailleurs, les données de l'écologie proviennent des travaux de recherche des scientifiques. Ce ne sont donc ni la réalité scientifique de l'écologie ni son utilité pour les sociétés qui devraient être source de discussion. En revanche, l'attitude pacifiste sur le point du développement durable écologique est, me semble-t-il, à questionner. En effet, malgré les marches pour « la paix et le climat » de 2019, l'écologie reste encore perçue comme un simple effet de bord de la paix. Cependant, ne devrions-nous pas lui donner toute sa place au sein de la CPNV ? Ne devrions-nous pas, dans l'idée de bâtir une société de paix, arrêter de considérer l'écologie comme une « convergence de lutte » qui ne serait pas le cœur de la CPNV ? Ou encore ne devrions-nous pas nous garder de la réduire à « l'effet des armes ou des guerres sur le climat » alors même que les études regroupées par le GIEC dans son dernier rapport[13] n'en font pas mention ? Il me semble au contraire, dans l'urgence climatique actuelle, plus que temps de voir l'écologie comme un point à part entière de la CPNV, un point décorrélé des armes comme d'autres points le sont également, mais pour autant un point essentiel de la CPNV. Nous l'avons vu, paix et guerre ne se réduisent pas aux armes. L'ouverture nécessaire de discussions sur les problèmes écologiques ne devrait-elle pas être l'occasion de discuter de tous les autres points afin de nous diriger tous ensemble, espérons-le, vers une société de paix ?

Droits humains

Qu'est-ce qu'un droit humain ? Les droits humains semblent de prime abord assez bien définis par les nombreuses déclarations des droits de l'Homme. La déclaration universelle des droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948, en particulier définit ces droits en trente articles. Il s'agit pourtant d'un sujet lui aussi à discussion et des plus complexes. En effet, la notion de droits humains renvoie à un débat philosophique non tranché sur ce que sont ces droits. Lorsque l'on évoque les droits humains,

12 Will Stephen et al. « Trajectories of earth system in Anthropocene", PNAS août 2018, vol 115, n°33

13 Cinquième rapport d'évaluation du GIEC 2014 : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/SYR_AR5_FINAL_full_fr.pdf

il se pose la question de leur universalité. Un droit humain qui ne serait pas universel, serait seulement une loi imposée par les plus forts. L'idée même de droit humain est liée à celle de droit naturel. Les droits naturels sont inhérents à la nature humaine, et sont indépendants de la position sociale, de l'ethnie, de la nationalité, ou de toute autre considération. Un droit humain est donc un droit sur lequel ne pèse pas le poids sociétal et sur lequel tous les êtres humains peuvent se mettre d'accord.

Ce questionnement n'est pas uniquement philosophique, il a un intérêt très concret. En effet, même si nous avions la volonté de faire appliquer ces droits, comment les faire accepter par tous s'ils ne sont que des droits relatifs, autrement dit liés à une société, une culture ? En outre, la réflexion sur ces droits possède une dimension sociétale des plus importantes. Ainsi le droit à la possession, repris dans les déclarations des droits de l'Homme n'est pas, à proprement parlé, un droit naturel puisque si sa nature est réelle dans nos sociétés, il n'a pas d'existence dans d'autres sociétés communautaires. De même, le droit de vote qui fait partie des droits fondamentaux de la déclaration universelle des droits de l'Homme est inhérent à nos sociétés dirigées par des gouvernements représentatifs[14] mais n'a pas la même valeur dans une démocratie. Ces droits ne sont pas liés à la nature humaine. La définition de ces droits n'est donc pas anodine, elle oriente la société.

Simone Weil[15] (la philosophe) parlait pour sa part de lois universelles pour bien marquer leur aspect non négociable, non tractable. Si le premier article de la déclaration universelle des droits de l'Homme « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. » m'apparaît bien un droit universel, le sont-ils tous ? À l'opposé, n'en avons-nous pas omis comme, par exemple, les droits environnementaux ? Il me semble que ces questionnements sont des plus fondateurs et concrets pour une société de paix. Ne devrions-nous pas, par conséquent, nous interroger tous ensemble, dans nos diversités, sur ces droits ?

Égalité femmes-hommes

Pourquoi parler spécifiquement d'égalité femmes-hommes ? N'est-ce pas un droit humain ? Il me semble que la réponse est qu'il s'adresse à l'ensemble de l'humanité, tant d'un point de vue individuel que sociétal. En effet, ce point soulève deux questions : hommes et femmes sont-ils différents, impliquant que notre individualité s'efface devant notre sexe ? La société doit-elle être genrée ?

Au-delà des luttes légitimes pour la reconnaissance du travail des femmes, l'égalité de salaire, la liberté à maîtriser son corps, etc. … le questionnement le plus profond de l'égalité femmes-hommes concerne toute l'humanité. Les féministes du Rassemblement des Femmes de Paix (RFP) belges utilisèrent souvent après-guerre des slogans du type « Nous qui donnons la vie, luttons contre la mort » ou encore « Unies les femmes, les mères empêcheront la guerre ». Ces slogans mettaient en avant cette inégalité positive. Les femmes, du fait de leur « capacité à donner la vie », se devaient de faire pression pour empêcher les guerres qui, sinon, seraient déclarées par les hommes. Carol Gilligan, dans les années 1980, écrivit de son côté un livre « in a different voice », où elle montrait l'importance sociale, morale et politique des qualités d'attention, du « care » en anglais. Or ces qualités étaient, d'après elle, typiquement féminines. Pour Gilligan, c'est par l'écoute de ces deux voix (masculine et féminine) que l'on arriverait à l'égalité et à une société plus attentive à ses membres. Ces deux exemples mettent en évidence une forme de caractère et d'attitude qui seraient « positif » pour les femmes. Au

14 Voir démocratie : différence entre représentation et démocratie
15 Simone Weil « La personne et le sacré »

final, il s'agit d'une vision très stéréotypée aussi bien des femmes que des hommes. Une femme sans enfant et donc n'étant pas une mère ne serait-elle pas une femme ? Un homme ne se soucierait-il pas de ses propres enfants ? Les femmes seraient-elles condamnées à la douceur et les hommes à la violence ? Nombre d'exemples historiques montrent une situation moins caricaturale[16].

Pire, aucune donnée scientifique ne permet de mettre en évidence des différences d'aptitude, de comportement ou de compétences d'un point de vue biologique. De nombreuses études de psychologie cognitive[17] ont de leur côté montré le poids des stéréotypes sur les limites que nous nous fixons et la façon que nous avons de nous conformer aux stéréotypes. Il me semble que le poids des stéréotypes nous enferme tous, hommes comme femmes, nous limitant dans notre individualité et que c'est là une voie de questionnement. Ainsi la question de l'égalité femmes-hommes ne devrait-elle pas être une question s'adressant à toute l'humanité plutôt qu'à sa moitié, soit en la victimisant soit en la stéréotypant ? N'est-ce pas aussi l'occasion d'interroger la société sur l'essentialisation des individus en les ramenant à un groupe ? Une société de paix ne devrait-elle pas, bien au-delà des droits, être une société qui en dehors du sexe biologique ne voit plus de différences genrées quant aux capacités, comportements et aptitudes des êtres humains qui la composent ?

Démocratie

Pour pouvoir parler de démocratie il faut commencer par savoir ce qu'est une démocratie. Très souvent, ce mot est mal employé et nous l'interprétons mal. Dans une démocratie, le pouvoir est directement aux mains du peuple. Dans nos sociétés, actuellement, il est entre les mains de représentants du peuple et non directement aux citoyens et citoyennes. C'est pourquoi nous vivons sous un gouvernement représentatif[18]. L'abbé Sieyès, l'un des pères de la révolution française, insistait sur la distinction entre gouvernement représentatif et démocratie. Lors des débats à l'assemblée constituante de 1789, il fût de ceux qui se battirent pour l'adoption d'un système représentatif contre le système démocratique. Ainsi, au cours de son discours du 7 septembre 1789 il expliquait : « Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représentatif ; ce serait un État démocratique. Le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants. » C'est au final le choix de la représentation qui a été fait et qui perdure aujourd'hui encore. Ainsi la charte de l'ONU qui commence par « nous les peuples… » n'est qu'une image, elle n'a pas de sens démocratique. Elle ne signifie pas que le pouvoir est directement aux peuples, mais à leurs représentants. Le mandat représentatif a d'ailleurs été explicitement choisi au moment des révolutions parce que le représentant peut agir en tous domaines à sa guise, il n'est pas tenu de respecter les engagements qu'il aurait éventuellement pris devant ses mandants[19]. Bien sûr, on pourrait cependant préférer le système représentatif au démocratique. L'histoire et des expériences plus actuelles nous montre toutefois qu'il existe des alternatives à la représentation autre que les autocraties[20].

16 Anne Morelli « Les femmes aiment-elles la guerre ? Un regard historien en introduction » ; « Les femmes aiment-elle la guerre ? » 2017, revue Sextant

17 Spencer, Quinn, & Steele (1999), JESP ; Huguet & Régner (2007), JEP, 99, 545-560

18 Bernard Manin « Principes du gouvernement représentatif », Champs Essais, Flammarion

19 Définition wikipédia ; https://fr.wikipedia.org/wiki/Mandat_repr%C3%A9sentatif

20 Yves Sintomer conférence « Tirage au sort et politique : de l'autogouvernement républicain à la démocratie

Le choix des mots est important. Les mots entraînent avec eux des idées préconçues qui peuvent conduire à des attentes infondées s'ils sont associés à un concept différent de ce qu'ils définissent, comme dans le cas de la démocratie et des gouvernements représentatifs. Ainsi, toute discussion sur ce sujet devrait se faire en prenant conscience de ce que sont chacun de ces deux systèmes et ce qu'ils ne sont pas. Or il est tout à fait essentiel de discuter ce point de façon ouverte car si l'éducation est le levier pour changer les mentalités, le mode de gouvernement sera celui pour changer les règles de vie en commun.

Les valeurs de la CPNV sont particulièrement en accord avec la démocratie[21]. La démocratie, au vrai sens du terme, ne devrait-elle pas être dans ces conditions l'un des sujets de réflexions d'une société de paix ? La démocratie ne serait-elle pas une solution pour que les individus puissent et veuillent s'exprimer et pour faire disparaître les clans qui s'opposent quasi fanatiquement, comme nous l'observons parfois en politique aujourd'hui ?

Tolérance et solidarité

Tolérance et solidarité sont deux mots très galvaudés. Il me semble éclairant de revenir à leur sens originel, bien différent de celui que nous leur donnons aujourd'hui.

Pour Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies de 1997 à 2006, « la tolérance est une vertu qui rend la paix possible ». Elle est également essentielle à la vie de nos sociétés. En effet, Locke exprime à son époque la nécessité d'une tolérance religieuse envers les différents cultes protestants. Cette tolérance est nécessaire pour lui, de par l'impossibilité de convaincre les différents courant religieux d'accepter une même forme de culte. La tolérance devient alors un élément indispensable du contrat social à l'origine de toute société. Sans cette tolérance dans le contrat social, c'est le conflit violent qui s'impose. Cette idée peut toutefois se généraliser à toutes nos différences, avec pour seule limite les droits humains. Par ailleurs, exclure des citoyens et citoyennes du contrat social pour leurs croyances ou leurs idées, c'est les autoriser à ne plus respecter ce même contrat à l'origine de la vie en commun… et donc d'en arriver là aussi à la violence.

De son côté, la solidarité est « la dépendance mutuelle entre les êtres humains, existant à l'état naturel et due au besoin qu'ils ont les uns des autres »[22]. La solidarité apparaît comme un projet de société, une nécessité de s'entraider pour survivre. Au 19e et début du 20e siècle en France, les discussions sur la solidarité comme modèle de société sont importantes[23]. Ce n'est plus ici, la solidarité en tant que fondement de l'apparition d'une société mais la solidarité comme justice sociétale dont on parle. La solidarité, pour certains, devient un moyen de lutter contre la division des classes sociales qui apparaissent avec la révolution industrielle. Il est rapidement opposé à cette solidarité une certaine notion de la liberté. En particulier, les doctrines libérales dont celle de l'homo œconomicus considèrent que cette solidarité entrave les libertés des êtres humains. On pourrait certes y opposer la notion de liberté des philosophes stoïciens ou épicuriens, mais, quoi qu'il en soit cette vision d'opposition entre les membres de la société, où certains limiteraient la liberté des autres est elle aussi source de conflit violent.

---

délibérative », Collège de France ; http://www.college-de-france.fr/site/pierre-rosanvallon/seminar-2012-02-15-10h00.htm

21 Raphaël Porteilla conférence « Les apports de la culture de la paix et de la non-violence à la démocratie » à partir 21ème minute ; https://www.youtube.com/watch?v=43t6AcHKJrQ

22 Définition CNRTL (Centre National de Ressource Textuelles et Lexicales) https://www.cnrtl.fr/definition/solidarit%C3%A9

23 Marie-Claude Blais « la solidarité », revue Le Télémaque n°33

Dans un cas comme dans l'autre, la perte de sens des mots de tolérance et de solidarité a permis de les décorréler de la société, de les rendre superflus. Ne serait-il pas intéressant d'extraire ces concepts du registre humanitaire et social afin de mieux mettre en avant leur rôle indispensable dans la société ? Ne serait-il pas utile de s'interroger sur le sens profond que devrait prendre la tolérance et la solidarité dans une société de paix ?

Libre circulation des connaissances et informations

Pourquoi ce point est-il si primordial pour une société de paix ? Il me semble que son importance tient dans son double objectif d'une part de permettre la libre expression de chacun et d'autre part de permettre aux citoyens et citoyennes de se forger une opinion personnelle, un jugement libre.

On pourrait penser que la liberté d'expression individuelle et la liberté de diffusion et d'échange sont acquises dans nos sociétés. Cependant l'état des lieux nous montre combien en réalité ce point est loin d'être acquis aussi bien dans les « dictatures » que dans nos gouvernements représentatifs. La poursuite des lanceurs d'alertes met en évidence les limites de la liberté d'expression. Elle est circoncise aux « secrets d'états », ainsi qu'à la propriété privée des entreprises. Les nombreux médias posent quant à eux le problème de la pluralité de l'information et de sa neutralité. En effet, s'ils paraissent retranscrire des opinions variées sont-ils de facto représentatifs de la pluralité des idées ? Ces médias sont des médias d'opinions. Ils diffusent une ligne éditoriale et sont libres de mettre en avant des sujets plutôt que d'autres, d'en passer sous silence, et d'en traiter à charge ou pas. Ces médias ne sont pas neutres et ne prétendent pas l'être d'ailleurs. On s'appuie sur le fait qu'ils sont nombreux pour affirmer qu'ils représentent tout le spectre des opinions. Cependant, cette implication entre le nombre de média et la représentativité n'est en aucun cas évidente, surtout lorsque ces médias sont en fait réunis au sein de quelques grands groupes de presse. En outre, opinion n'est pas information. Dans l'opinion il n'existe pas la neutralité de l'information. Enfin à la limitation d'expression et à l'information biaisée des médias, se rajoute la propagande. Cette dernière a pour but, la désinformation et la manipulation de l'opinion. Elle est finalement très présente dans nos sociétés. Ainsi, pour exemple, Edward Bernays, l'un des pionniers dans les relations publiques, participa à la commission Creel pour favoriser l'engagement américain lors de la première guerre mondiale. Il travailla également pour Luky Strike afin d'encourager les femmes à fumer et pour la Fruit Compagny afin d'inciter le gouvernement américain à intervenir au Guatemala. Pour Bernays « la manipulation consciente, intelligente, des opinions et des habitudes organisées des masses joue un rôle important dans une société démocratique[24]. Ceux qui manipulent ce mécanisme social imperceptible forment un gouvernement invisible qui dirige véritablement le pays. »[25]

Internet est parfois cité comme un espace de liberté. Toutefois, il faut là aussi tempérer nos premières impressions. La neutralité du net voulue au début[26] est aujourd'hui bien mise à mal par les grands groupes d'internet et la marchandisation de l'espace. En outre, l'internet lui-même a généré de nombreux problèmes (profusion de contenu masquant l'information, « bulles d'information », fake news, déséquilibre de diffusion, etc..) qui ne sont pas sans impact sur l'information.

24 Il faut bien sûr entendre par société démocratique, gouvernement représentatif.

25 Edward Bernays « Propaganda »

26 1/Transmission des données par les opérateurs sans en examiner le contenu ; 2/Transmission des données sans prise en compte de la source ou de la destination des données ; 3/Transmission des données sans privilégier un protocole de communication ; 4/Transmission des données sans en altérer le contenu.

Ce point soulève de nombreuses questions. La neutralité des informations peut-elle être dissociée de la libre circulation ? Les connaissances peuvent-elles être « marchandisées » ou encore limitées dans leur circulation ?

Paix

Ici, la paix est à comprendre au sens restrictif de l'absence de guerre. Ce point met en exergue que la paix n'est bien qu'un des éléments de la CPNV pour arriver à une société de paix. Ce point est souvent tourné vers le désarment ou la promotion de la paix par le changement des mentalités. Cependant, si la paix est plus désirable et désirée que la guerre et que la population ne souhaite pas se retrouver en état de guerre, alors pourquoi la faisons-nous ? Plus précisément, pourquoi ne sommes-nous pas nécessairement contre les guerres ?
L'une des réponses à cette question tient à notre vision des guerres. Elles sont souvent jugées « utiles », « inévitables » ou faites pour des raisons « humanistes ». Toutes ces justifications des guerres sont au demeurant le fait de la propagande de guerre[27]. Des raisons acceptables de faire la guerre nous sont données, car sinon, nous ne l'accepterions pas. Par exemple, la commission Creel (dont fit partir M. Berneys) permit au président américain Wilson de faire entrer son pays dans la première guerre mondiale sous prétexte de sauver l'Europe de la barbarie allemande. Bien sûr, il s'agissait de propagande mais cela permit aux États-Unis d'entrer en guerre sous des principes humanistes, et avec le soutien du peuple. Après la guerre, lors d'un discours en 1919, Wilson déclara « Y a-t-il un homme ou une femme – que dis-je ? Y a-t-il un enfant – qui ne sache que la semence de la guerre dans le monde moderne, c'est la rivalité industrielle et commerciale […] Cette guerre a été une guerre industrielle et commerciale »[28]. On voit ici que la commission Creel a distordu la réalité pour rendre la guerre acceptable.
Cette propagande peut prendre diverses formes et nous y sommes tous plus ou moins sensibles. Julien Benda dans la « trahison des clercs » estime qu'il est normal pour les intellectuels d'admettre « […] l'emploi de la force, voire en l'appelant, dès qu'elle n'agit qu'au service de la justice, à condition qu'il n'oublie pas qu'elle n'est qu'une nécessité temporaire et jamais une valeur en soi. ». Mais existe-t-il une seule guerre qui ait été réellement déclenchée au service de la justice ? Faire prendre conscience de la propagande de guerre ne devrait-elle pas être une voie d'action majeure afin de changer les mentalités ? L'histoire nous donne souvent le point de vue unique des vainqueurs, n'est-ce pas aussi une voie que de s'efforcer à promouvoir le sens critique et la critique historique afin d'en finir avec cette vision chevaleresque et héroïque de la guerre ?

Conclusion

J'ai posé de nombreuses questions dans ce rapide tour des huit points de la CPNV car il n'existe pas de prêt à penser pour bâtir une société de paix. En effet, la CPNV met l'individu au centre de ses préoccupations, l'individu à éduquer, l'individu capable de décider, l'individu sans aucune discrimination. La CPNV engage ce même individu à s'emparer de ce concept afin de construire ensemble cette société nouvelle que j'appelle société de paix. La CPNV est par conséquent un concept à faire évoluer, grandir, grâce à l'ensemble des citoyens et citoyennes.

27 Anne Morelli « Principes élémentaires de la propagande de guerre »
28 Anne Morelli « Principes élémentaires de la propagande de guerre »

La CPNV est aussi une méthode : la non-violence. Je n'ai pas le temps de m'étendre ici sur cette dernière, Raphaël Porteilla[29] l'a très bien fait lors du précédent numéro de l'IRDP, mais j'aimerais toutefois insister sur son rôle fondamental dans la CPNV. Elle permet en effet de discuter, d'échanger sans que le conflit, l'opposition d'idée tourne à la violence[30]. Elle permet également de mettre en accord, moyens et objectifs, en réconciliant le pacifisme et la non-violence.

La CPNV est au final révolutionnaire. Révolutionnaire, car elle définit la paix comme un concept holistique, sociétal. Révolutionnaire, car elle demande à tous de réfléchir, d'agir et reconnait le droit à tous de construire la CPNV. Révolutionnaire, car elle invite à un changement dans la non-violence. Révolutionnaire, enfin, car elle propose une voie pour bâtir une nouvelle société : une société de paix.

Culture de la paix et laïcité

Patrick Simon
écrivain[31]



Une culture de paix peut-elle encore intéresser les « élites de gauche » et les humanistes ? Se poser la question n'est pas anodin. Depuis quelques années, nous pouvons déplorer un glissement progressif vers deux réactions, pour ne pas dire réactionnaires.

D'abord l'autoflagellation des occidentaux par rapport aux méfaits du colonialisme, qui produirait un nouveau « prolétariat », celui des immigrés et plus encore des musulmans. Être traité d'islamophobe est un opprobre, une arme que les islamo-gauchistes ont offerte aux extrémistes. À ce motif-là, est confondu la lutte contre l'islamophobie et la lutte pour les droits sociaux. La construction psychopolitique de l'islamophobie vise à faire en sorte que la communauté musulmane définie par la victimisation n'ait d'autres possibilités que de suivre

29 Raphaël Porteilla « Un 'nouveau' pacifisme, la culture de la paix et de la non-violence » Cahier de l'IRDP, Oct-Nov 2019

30 Marshall B. Rosenberg « Les mots sont des fenêtres »

31 membre du Bureau de l'IDRP

les tenant d'un islam rétrograde. Et une partie de la gauche emboîte ce pas, à la recherche d'une nouvelle base sociale, qu'elle a perdue au gré des crises économiques.
Autre réaction, le dénigrement de toute gouvernance, en mettant sur le même plan le fascisme déguisé en populismes et les démocraties en crise de repères et qui n'ont pas toujours su se développer dans l'échange des cultures. Dans les deux cas, nous nous trouvons dans l'impasse du repli sur soi et la logique où l'Autre est forcément l'ennemi. Ce qui n'a rien à voir avec une culture de paix. Et il n'est pas étonnant de constater dès le mois d'octobre 2018, que le mouvement des Gilets jaunes développe déjà un repli identitaire, homophobe, et anti-gouvernemental et s'est mélangé à la manifestation contre l'islamophobie, organisée par les intégristes musulmans. Sa violence radicale ne vise qu'à fracturer la société. Comment une partie de la gauche et des syndicats ont pu basculer ainsi, laissant de côté la laïcité, fondement essentiel de l'humanisme, comme de la culture de paix. C'est accepter une logique identitaire qui vise à l'affrontement entre les « occidentaux » et les autres, entre l'islam radical et les mécréants. Dans les deux cas, il s'agit de fondre l'individu dans l'identique. Nous sommes passés de l'inclusion à l'éclosion des particularismes qui se déchirent.
Ce repli sur soi prend des formes différentes :

Intégrismes et extrémismes obligeant à l'appartenance

En France, la stratégie du CCIF (Le Collectif contre l'islamophobie en France est une association française créée en 2003) relève d'une interpénétration du religieux et du politique, visant à fracturer la société civile, alors que la loi française rappelle qu'un lieu de culte ne doit pas abriter des réunions politiques, comme le stipule l'article 26 de la loi de 1905. Et ce combat est également à mener envers les autres identitarismes, comme ceux véhiculés par l'extrême droite et la droite religieuse.
Reprenons, le cas du CCIF. Il prend le dessus dans les quartiers populaires, n'hésitant pas à faire des alliances avec les trafiquants de drogue dans les zones de non-droit, où ni la police, ni les services sociaux peuvent entrer, sans leur accord, nous allons droit dans le mur qui favorisera des combats identitaires. Dans ces quartiers, les musulmans intégristes prennent en otage les mosquées et imposent le port du voile aux femmes. Ainsi, les mosquées salafistes prennent place dans ces quartiers, faisant prospérer de futurs djihadistes et un repli sur un islam sectaire. Et dans le même temps, certains confondent la liberté religieuse avec l'emprise sur les droits des femmes. Permettre le port du voile au nom de la liberté de chacun est une erreur grave. Il n'y a pas de féminisme sans laïcité. La seule façon de faire face à l'obligation d'appartenance nocive, c'est le passage du particulier à l'universel et le dialogue entre les cultures. Et non pas le repli.
Au nom de la radicalité, ce mot-valise, il s'agit de faire croire que le combat contre les inégalités sociales et contre l'islamophobie est identique. En fait, ce sont des alliances identitaires qui condamnent d'avance ceux et celles qui n'entrent pas dans ce moule communautariste.

Repli communautaire

Dans de nombreux pays, le fédéralisme a facilité le repli communautaire. Et aujourd'hui, il s'étonne des fractures sociales. Les faillites de l'État-nation favorisent ainsi un repli sur soi, l'exclusion des autres. De nouvelles solidarités sont à créer, et cela passera notamment par des échanges culturels où chacun a sa place et où chacun apprend de l'autre.

Les réfractaires à la bonne gouvernance

L’universalisme est attaqué par une sorte de relativisme culturel comme si chaque communauté ou chaque religion pouvait susciter des droits différents au sein de la République et passer outre ce qui nous relie.

Élisabeth Badinter nous rappelle que « *L'humanité est une notion universaliste qui englobe tous les humains, quels que soient leur sexe, leur race, leur religion. C'est une notion qui insiste sur ce qui nous unit les uns aux autres, sur ce que nous avons en commun, des aspirations partagées à la liberté et à l'autonomie de jugements. Je n'en démords pas : sous couvert de desserrer "l'étau" de l'universalisme, le différentialisme est un piège mortifère*. »

Personne ne doit avoir besoin de justifier de sa présence.

Face aux dangers, la culture peut retisser des liens, à condition de mener des actions complémentaires : sur le devoir de mémoire (en rapport aux guerres, aux génocides, aux guerres de religion),

Ainsi le négationnisme est une erreur de nature historique, un crime contre la paix. Du passé, ne faisons pas table rase, mais bien un devoir de mémoire afin de ne pas reproduire des erreurs qui conduisent à ces horreurs. Il devient important d’aller vers le respect des droits d’autrui comme des devoirs et respect de la République laïque.

Nous devons revenir aux fondamentaux :

- Instruire pour que l’individu se libère et soit autonome dans le respect des autres,
- Favoriser le codéveloppement et le soutien aux pays du sud fragilisés,
- Créer les conditions d’une culture de paix, par l’éducation aux droits et devoirs sociétaux, pour un vivre ensemble,
- Développer une éthique du futur, comme le demandait Federico Mayor dans son livre « Un monde nouveau ». « *C’est une éthique qui ne se satisfait pas d’avoir rempli ses obligations vis-à-vis du présent… C’est une éthique qui ne se limite pas au contrat. C’est une éthique qui impose au responsable comme au citoyen d’agir à temps, et donc d’anticiper. C’est une éthique sœur de la science et de la sagesse.* »

Nous devons agir à temps pour construire une culture de paix dans le respect des trois mondes : minéral, végétal, animal.

DOSSIER – COVID-19

L'AFRIQUE FACE AU COVID-19

Pierre-Paul DIKA
Enseignant à la FSJP
de l'Université de Ngaoundéré, au Cameroun

Avec plus de 4 millions de cas dans le monde, un peu plus de 300 000 décès dans le monde,[32] 160 000 en Europe[33], plus de 1 million de cas et l'Afrique, avec seulement 60 564 cas confirmés, 37 541 personnes hospitalisées, 20 805 guérisons et 2 221 décès[34] apparaÎt être le continent le moins touché par les cas avérés et les décès relatifs à cette pandémie.
LE Continent le moins développé de la planète, qui subit une marginalisation économique, militaire, doté d'opportunités sans bornes, échappe aux effets sanitaires de cette pandémie même si une vison alarmiste continue de se faire jour de la part de certaines organisations internationales. La CEA (Commission économique des Nations unies pour l'Afrique) a estimé que la pandémie pourrait tuer jusqu'à 300 000 personnes sur le continent[35] et l'OMS (organisation mondiale de la santé) table sur 10 millions de personnes infectées d'ici quelques mois.

UNE RÉSISTANCE AUX EFFETS SANITAIRES ANNONCÉE

Deux données peuvent expliquer cette résistance aux effets dévastateurs de la vague sanitaire tant annoncée.
La première est que c'est le continent dont la population est extrêmement jeune, puisque les personnes de moins de 20 ans représentent plus de 70% de la population totale des pays. Et c'est cette donnée qui fait de ce continent une exception mondiale. En effet, il est acquis que le Covid-19 est fatal aux personnes âgées de plus de 65 ans en moyenne, aux personnes souffrant de pathologie comme le diabète, les maladies pulmonaires, pour ne citer que ces exemples. La population africaine, laquelle est jeune et robuste, vivant sous un climat chaud et humide est résistante à cette forme de grippe, qualifiée parfois de mauvaise grippe ou de grippe saisonnières. Le grand nombre de décès enregistré dans les pays occidentaux, qui ont une population vieillissante avec une proportion de personnes âgées assez grande peuvent expliquer cette situation.
La seconde est le facteur climatique. En effet, l'Afrique baigne dans un climat méditerranéen au nord, et à l'extrême sud (région du cap en Afrique du Sud) sahélien, équatorial, tropical et humide ce qui en fait un continent à l'abri des maladies comme la grippe saisonnière qui sévit dans les pays tempérés (Asie du Nord, Europe et Amérique du Nord) qui enregistrent le plus grand nombre de cas et de décès confirmés. Ce continent est plutôt sujet aux maladies tropicales non encore éradiquées comme le choléra, le paludisme, l'Ebola pour ne citer que ces exemples. C'est pourquoi le taux de reproduction officiel du Covid-19 est ainsi à reconsidérer.

32 CNN, au 13 mai 2019
33 Au 17 mai 2020, comptage AFP.
34 Au 10 mai 2020. Ces chiffres constituent une véritable goutte d'eau en comparaison avec le pays le plus touché les USA, l'Afrique du Sud avec 9420 cas et l'Egypte (8964) étant les plus touchés
35 CEA 17 avril 2020.

UN TAUX DE REPRODUCTION DE LA MALADIE À RECONSIDÉRER

Près de six mois après la survenance de cette pandémie en Chine, l'Afrique est à ce jour à l'abri de la catastrophe sanitaire annoncée par l'OMS.
Au regard du Cameroun qui a une population de 23 millions d'habitants, selon les données statistiques, les études épidémiologiques ont montré que 98% de la population atteinte ne portera aucune maladie, et les 2% restant soit 460 000 sont exposés. Dans cette même tranche de 2%, 10% développeront une forme sévère, soir 46000 personnes. La tranche 0-60 ans n'est menacée que parmi les personnes développant des antécédents sévères (diabète, tension artérielle, gros fumeurs). De plus, 90% des personnes développent la maladie au point d'en mourir sont du troisième âge. La faible espérance de vie (58 ans en moyenne) fait que nous avons à peine 1% de personnes de plus de 75 ans (soit 230000) qui sont sujettes au corona contre 18 000 000 de personnes (30% de la population concernée) pour les pays développés à espérance de vie plus longue (80 ans).
Ainsi, selon un docteur camerounais, avec le taux de reproduction de l'épidémie élaboré par l'OMS (15 pour la rougeole, 5 pour les oreillons, 3 pour Ebola, 3 pour le VIH pour ne citer que ces exemples), près de 77% de la population devait être infectée mais il n'en est rien. Comment expliquer que les sociétés occidentales très isolationnistes soient plus touchées que les sociétés africaines très communautaires où la proximité est la règle, avec un mode de contamination de 50 cm ? Avec ce taux de reproduction, 33 000 000 de personnes auraient déjà été infectée au Cameroun soit un chiffre supérieur à la population du pays. Soit ce taux de reproduction est faux soit il n'est adaptable qu'aux pays occidentaux.
« La misère africaine est-elle venue au secours de ses populations » ? En Afrique en général, les personnes qui peuvent développer cette maladie sont à 90 % des personnes âgées, ce qui réduit sensiblement le nombre de personnes sujets à cette maladie. Les personnes âgées africaines (1% de la population) sont de véritables rescapées d'une rude sélection naturelle, grâce à leurs défenses naturelles qui continuent de les protéger. Cette donnée fait toute la différence entre le taux de mortalité des personnes âgées africaines et celles des pays occidentaux. Les personnes âgées africaines n'ont besoin d'aucune protection particulière, vivant surtout à la campagne. Le bon standing de vie des sociétés occidentales, les maladies développées, sont la grippe saisonnière, le diabète et la tension artérielle, facilement soignées par un bon système de santé. Mais le Covid-19, qui est inconnu est venu taper dans le tas, ceci expliquant le grand nombre de décès.
Au final, l'ironie est que plus un pays est pauvre plus, il est épargné. Faut-il s'en réjouir ? À mon humble avis, non, parce que le sida, le paludisme, et d'autres maladies dites « tropicales » continuent de faire des centaines de milliers de morts par an en Afrique noire. À cause du système de santé africain défaillant dans l'ensemble, la sélection naturelle a déjà « exécuté » le « sale boulot » en décimant tous les organismes faibles, et ce sont ces rescapés, qui disposent de défenses naturelles fortes, que le Covid-19 affronte et qui lui résistent.

UNE RÉSISTANCE AU COVID-19 ?

Ces doubles données, que sont la jeunesse de la population et l'accoutumance aux maladies tropicales ont conduit aux mécanismes et de méthodes de guérison dites traditionnelles. L'Afrique dispose d'une pharmacopée sans égale, de plantes de feuilles et d'arbres thérapeutiques qui peuvent guérir certaines maladies. Une grande partie de la population notamment d'Afrique noire, a recours, du fait du faible nombre de pharmacies, d'hôpitaux, de la fuite des cerveaux[36], à ce type de thérapie. Les solutions à base de plantes

36 Un grand nombre de médecins africains exerce dans les pays occidentaux.

et de décoctions, lesquelles sont ancestrales, ont pignon sur rue et sont à la portée des bourses les moins nanties.
Plusieurs initiatives ont pris corps en Afrique. Celles des États africains en premier lieu, à l’instar de Madagascar, qui développent des solutions alternatives aux vaccins et à la chloroquine. Notons aussi le MINRESI au Cameroun (pays ayant enregistré 2689 cas et près de 125 décès, 21 personnes hospitalisées, et 1543 personnes guéries)[37] qui a reçu mandat du gouvernement pour produire un médicament dit « traditionnel ». La société civile en second lieu a aussi développé des initiatives, à l’instar des groupes religieux (Monseigneur KLEDA au Cameroun), par la mise au point des solutions propres à guérir du Covid-19. Les universités, à l’instar des universités camerounaises ont été associées aux recherches gouvernementales. Une grande variété de traitements et de protocoles contre le Covid-19 a déjà été élaborée.
Ainsi, le climat, la jeunesse de la population, la pharmacopée, les remèdes « dits » traditionnels, l’accoutumance aux maladies tropicales ont développé une certaine immunité face au Covid-19. Ces données ne doivent pas nous faire oublier l’absence de tests massifs, et de statistiques fiables sur le nombre de cas et de décès.
La faiblesse de l’Afrique sur les plans économiques, sociaux et culturels fait aujourd’hui sa force. La pauvreté a africaine est pour une fois venue à son secours et peut donner lieu à une redistribution des cartes sur le plan sanitaire au monde, par le développement par l’OMS des méthodes de guérison et la fin d’une certaine condescendance vis-à-vis de l’Afrique des institutions internationales, des industries pharmaceutiques. Les pays africains dans la foulée des pays occidentaux ont pris des mesures spécifiques à l’exception du confinement total de leurs populations.

DES MESURES ANTI COVID-19 ALTERNATIVES AU CONFINEMENT

Ce sont pour ces raisons multiples raisons, notamment économiques climatiques, sociales que les mesures prises par la majorité des 53 États africains touchés (à l’exception de l’Afrique du Sud) n’ont pas été le confinement total[38]. En effet,les pays africains ont pris des mesures en lien avec leur contexte socio-économique et ont exclu le confinement total de leurs populations. Des données socio-économiques expliquent ce choix.
Sur le plan social en premier lieu, la société africaine est communautaire, avec des interférences grandes entre les familles entre les quartiers, entre les villages, la notion extensible de la nation de famille. En clair, les familles africaines sont nombreuses, en moyenne 7 à 8 personnes contre 2 à 3 en moyenne pour les familles occidentales. Cela a un impact, du fait des failles dans la gouvernance, la corruption, du fort taux de chômage, de la paupérisation, des crises sociales, et des conflits armés[39] sur la vie économique du pays. Ensuite, l’économie informelle représente dans la majorité des pays africains près de 85,5 % de l’activité[40], avec des emplois journaliers, précaires, parfois non déclarés à l’État. L’impôt sur le revenu n’est payé que par les fonctionnaires et les salariés des grandes entreprises publiques, parapubliques ou privées.
Les mesures rapidement prises par les États africains dans leur ensemble, avec des degrés divers de sévérité n’ont pas ainsi eu pour point d’orgue le confinement. De manière générale,

37 Au 13 mai 2020.
38 La majorité des pays africains sous peine d’une révolte sociale ont été dans l’impossibilité d’imposer un confinement total.
39 Le Cameroun, après avoir fait face à la crise de BOKOHARAM a l’extrême nord, affronte depuis plus de trois ans les sécessionnistes dans le Nord et le Sud-Ouest, les deux régions anglophones du pays. Notons que le Cameroun a une partie francophone et une partie anglophone, avec deux langues officielles que sont le français et l’anglais.
40 D’après une étude de 2018 de l’OIT.

dans la lignée des pays occidentaux et de la quasi-totalité des pays du monde, le choix a été celui de la fermeture des frontières terrestres et aériennes, à l'exception des vols commerciaux, des mesures de sensibilisation élaborées par l'OMS sur l'hygiène, notamment le lavage des mains, la désinfection des lieux publics, la création de centres spécialisées sur le traitement du Covid-19, la fermeture des écoles, des universités, des lieux de loisirs, des bars, des restaurants, des night-clubs et discothèques, le port obligatoire du masque, et la limitation des rassemblements publics à moins de 50 personnes et la réduction de moitié des passagers dans les transports en commun du fait de la distanciation sociale, l'instauration des couvre-feux et enfin la distribution de kits de propreté aux populations les plus favorisés.
À titre d'exemple, l'Afrique du Sud, État le plus touché, a établi l'état de catastrophe nationale et instauré un confinement général, mesure la plus ambitieuse du continent, ce qui a donné lieu dans le pays à des manifestations publiques, l'Angola a instauré l'état d'urgence jusqu'au 25 avril, la Cote d'Ivoire a imposé le port du masque dans les rues d'Abidjan et le confinement des personnes fragiles. Il en est de même au Niger où le port du masque a été rendu obligatoire dans la capitale. Le Kenya a suivi la voie du port du masque obligatoire doublé d'un couvre-feu à partir du 4 avril. Le Nigéria, pays le plus peuplé d'Afrique, la capitale économique Lagos s'est vue imposer un confinement. En RDC, le confinement de toute la capitale Kinshasa, qui avait été prévu pour durer quatre jours, a été abandonné au bout de deux jours et a été limité a une seule commune, compte tenu de l'impossibilité de le mettre en œuvre[41] et par peur des émeutes.
Les 13 mesures prises par le gouvernement camerounais le 17 mars, qui ne prévoyaient ni couvre-feu ni confinement, ni état d'urgence sanitaire, et qui ont été allégées fin avril ont été dans la lignée des autres pays africains. Les mesures ainsi prises par ces États africains ont un impact économique et financier qui est difficile à chiffrer avec exactitude.

UN IMPACT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER À CHIFFRER

Ce non confinement, n'a pas été accompagné de mesures fortes d'accompagnement, de mesures de sauvegarde des emplois, et de soutien à l'économie à destination des entreprises comme dans les pays occidentaux. Ce fut le cas notamment du Cameroun qui a créé un fond de soutien aux populations les plus défavorisées. Près de deux mois après les mesures adoptées la situation socio-économique s'est fortement dégradée, du fait de la mise au chômage technique de nombreux salariés aussi bien du secteur formel qu'informel, la fermeture temporaire ou définitive des entreprises.
C'est pourquoi, l'heure est à la reprise graduée des activités, dans la majorité des pays de la planète. Force est de constater qu'en Afrique en général, le Cameroun en particulier a pris le pas des pays occidentaux qui sont dans la phase de déconfinement. Le pays a desserré l'étau sur les entreprises tout en maintenant les prescriptions de l'OMS et le port obligatoire des masques de protection. Ces mesures ont eu un impact négatif sur les finances publiques de la quasi-totalité des pays de la planète. Si les données sont connues pour ce qui est des pays occidentaux en termes de baisse de PIB et des points de croissance, en Afrique les chiffres, du fait de la forte proportion de l'économie informelle, sont peu connus ou peu fiables. Cette pandémie a généré une crise économique mondiale et l'Afrique du fait de ses spécificités socio-économiques et structurelles est le continent qui subira les effets les plus aigus. L'État camerounais a annoncé un manque à gagner de plus de 100 milliards de F CFA[42].
L'heure est ainsi à la reprise économique globale, à la mise sur pied de mesures de relance des secteurs impactés par cette pandémie. Si les pays occidentaux ont pris des mesures en

41 Près de 80% de la population doit sortir chaque jour pour trouver de quoi nourrir leur famille.
42 Soit près de 150 d'euros (1 euro équivaut à 656 F CFA).

ce sens, ces derniers, de concert avec les institutions internationales sont venus au chevet des pays africains, fortement impactés, par des propositions de ré-échelonnent ou de réduction de la dette, de plans d'aides, des prêts permettant de les soutenir.
Ici encore, nous n'en sommes qu'aux prévisions les plus sombres, qui peuvent ne pas correspondre à la réalité. En effet, la majorité des études prospectrices sur les conséquences économiques et sociales de cette pandémie sont plutôt alarmantes pour ce continent. La Banque mondiale a au mois d'avril 2020 prédit une chute du PIB de -2,4% à une fourchette comprise entre -2,1% et -5,1% en 2020. L'UA (Union africaine) a prévu une baisse de 35% des importations et des exportations, générant une crise sociale sans précédent, les principaux pays émergents du continent que sont l'Afrique du Sud, le Nigeria[43], l'Angola voyant une contraction de leur croissance de près de 7%.
Les pays africains du fait de la nécessité des financements leur permettant de faire face aux diverses conséquences de cette pandémie, ont reçu, par le biais de leurs ministres des finances et appuyés par l'UA[44] une aide de 100 milliards de dollars US. Au plan sous-régional, une réunion des ministres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) a sonné les bases d'un appui de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). L'inévitable question de la dette, a comme par miracle fait irruption. Et la réaction des principaux bailleurs de fond, prenant le contre-pied de la France favorable à un allègement, a plutôt été timide. Les pays du G20, dont fait partie l'Afrique du Sud, se sont contentés d'une suspension des paiements jusqu'à la fin de l'année 2020. La Chine qui détient 40% de la dette des pays africains[45] fait encore attendre sa décision.
À côté d'une aggravation de la crise économique, se profile celle de la crise alimentaire qui touche déjà de nombreux pays[46], puisqu'un africain sur quatre souffre déjà d'insécurité alimentaire[47]. Une baisse de 7% de la production agricole et la réduction des approvisionnements consécutive à la diminution des activités du secteur du transport évaluée à 35% se profile à l'horizon. Les pays africains, grands importateurs de denrées alimentaires[48], pourront éprouver des difficultés en 2021, les stocks étant suffisants pour couvrir les besoins de 2020.

CONCLUSION

Au final en dépit des prévisions alarmantes, l'Afrique a échappé, du fait des facteurs structurels évoqués plus haut, à la vague meurtrière de la pandémie du Covid-19 avec très peu de personnes infectées et décédées. Du fait des mesures prises à l'instar de l'ensemble des pays de la planète, elle aura à subir les retombées socioé-conomiques et financières y afférant. À cet effet, les prévisions, tout comme l'étaient celles de la pandémie sanitaire, sont alarmantes. Ces dernières seront-elles conformes à la réalité ? L'année 2021 servira de réponse à nos interrogations.
Tout compte fait, la résilience de ce continent, qui subit déjà des difficultés socio-économiques et politiques, doublées de guerres civiles et de convulsions, lui permettra d'affronter les prochains défis économiques et financiers. Ce qui en fait un continent particulier, résilient, insondable et qui échappe aux prévisions et aux statistiques des

43 Première et deuxième puissances économiques du continent.
44 Le Président sud-africain, président en exercice de l'union africaine a annoncé la nomination d'un quatuor d'envoyés spéciaux chargés de mobiliser la communauté internationale pour une aide économique à l'Afrique.
45 Le pays a selon les chiffres publiés par *la China Africa Research Initiative de la John Hopkins School of Advanced International Studies of Washington,* accordé près de 152 milliards de dollars US de prêts à 49 pays africains entre 2000 et 2018.
46 20 millions de personnes sont déjà menacées de famine en Afrique de l'Est.
47 FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) 2019.
48 Cette dépendance oblige le continent à importer pour plus de 65 milliards de dollars US de denrées essentielles à la population.

institutions internationales.

DOSSIER – COVID-19

COVID-19/SE RÉINVENTER ?

Daniel Durand, chercheur en relations internationales[49]

Situation nouvelle, causes anciennes ?

La crise sanitaire du COVID-19 fera sans doute date dans l’histoire des siècles modernes, non par le nombre de victimes (150 000 mi-avril) assez éloigné de catastrophes récentes comme le HIV et ses 32 millions de morts depuis 1981, la grippe asiatique en 1957-58 avec 1,1 million de morts, la grippe espagnole en 1918-1919 avec 50 millions de morts, mais par des caractéristiques complètement nouvelles. La contagion a été ultra-rapide, accélérée par la mondialisation croissante des échanges, l’émotion à juste titre dans l’opinion à l’échelle planétaire a été grande, avec la résonance donnée par les réseaux sociaux, l’ampleur des décisions de protection des populations et de mise en veilleuse de l’économie a été inédite. Les sommes annoncées pour soutenir l’activité par les principales puissances sont colossales : un plan de soutien de 540 Mds d’euros décidé par l’Union européenne, 100 Mds par la France, 1100 Mds d’euros en Allemagne, 2 000 Mds d’euros aux USA, tout cela dans des pays d’économie libérale, réticents aux interventions de l’État.

Ces dimensions exceptionnelles donnent lieu à des commentaires souvent très emphatiques sur le mode « *plus rien ne sera comme avant* », « *un changement de monde* ».. Oui, peut-être, mais comme les mesures financières annoncées ne semblent pas être conditionnées particulièrement à des nouveaux critères de développement, liés par exemple à la transition énergétique ou aux priorités sociétales, il n’est pas sûr qu’on n’assiste pas à une simple tentative de reconstruction du système « *à l’identique* »…

Je suis également un peu dubitatif en voyant se multiplier sur tout l’arc politique et idéologique des déclarations, la main sur le cœur, affirmant, « *il faut innover* », foin des vieilles recettes, inventons des solutions nouvelles face à ces défis nouveaux. Nous avons même entendu le Président de la République déclarer « *il faudra se réinventer, moi le premier* », diantre ! Je suis généralement partant lorsqu’il s’agit d’examiner ou de mettre en œuvre des idées neuves, mais à condition qu’elles reposent sur des fondations sérieuses.

C’est pourquoi je pense que cette énorme crise sanitaire aux dimensions politiques, économiques, sociales, sociétales, souvent inédites mérite de prendre du recul pour en examiner les origines et le contexte de son développement.

Que constate-t-on d’abord sur le plan de la pandémie et de son développement ? Surprenant, inattendu ? Oui, pour une part, mais nous découvrons jour après jour que les signaux d’alerte existaient depuis assez longtemps.

En 2007 déjà, des chercheurs de Hong Kong tiraient la sonnette d’alarme dans Clinical Microbiology Reviews. Que disaient-ils ? « *La présence d’un large réservoir de virus de type SARS-CoV chez les chauves-souris rhinolophes, combinée à une culture de consommation de mammifères exotiques dans le sud de la Chine, est une bombe à retardement* ».

De nombreux chercheurs, historiens, politiques ont mis en cause la destruction de la biodiversité liée à une mondialisation mue par la rentabilité financière, le développement d’une agriculture productiviste mondialisée, l’interdépendance économique et industrielle non

49 Directeur de l’IDRP – Texte écrit le 18 avril 2020

maîtrisée. Le but de cet article n’est pas d’aborder ces aspects aussi je m’en tiendrai à l’analyse de certains choix de société effectués depuis 30 ans.
D’un point de vue géostratégique, la question du risque des pandémies est traité dans un rapport d’information de la CIA, écrit en 2005, traduit et publié en France en 2008 (Le nouveau rapport de la CIA : Comment sera le monde en 2025 ? Alexandre Adler – Robert Lafond).
On peut y lire : « *L’apparition d’une nouvelle maladie respiratoire humaine virulente, extrêmement contagieuse, pour laquelle il n’existe pas de traitement adéquat, pourrait déclencher une pandémie mondiale. Si une telle maladie apparaît d’ici 2025, des tensions et des conflits internes ou trans-frontaliers ne manqueront pas d’éclater.[..] Si une maladie pandémique se déclare, ce sera sans doute dans une zone à forte densité de population, de grande proximité entre humains et animaux, comme il en existe en Chine et dans le Sud-Est asiatique* ».
En 2017, dans « *la Revue stratégique de défense et sécurité nationale* », qui a servi à préparer en 2018 la Loi de Programmation militaire, il y a un chapitre dans lequel est écrit : « *Risques sanitaires – L’accroissement de la mobilité de la population favorise l’extension des aires de diffusion de certaines maladies, ainsi que la propagation rapide et à grande échelle de virus à l’origine d’épidémies diverses (syndrome respiratoire aigu sévère – SRAS). Le service de santé des armées et ses capacités de recherche sont ainsi régulièrement mobilisés pour faire face à ce type de situation. [..] Le risque d’émergence d’un nouveau virus franchissant la barrière des espèces ou échappant à un laboratoire de confinement est réel* ».
Or ce qui fait problème, c’est de constater quelles réponses ont été apportées à ce risque identifié ? Sans caricaturer outre-mesure, l’épine dorsale de la sécurité de la France telle qu’elle a encore été décidée est essentiellement celle-ci : « *Face aux menaces décrites précédemment, la France doit maintenir sur le long terme une dissuasion nucléaire reposant sur deux composantes complémentaires, et relever simultanément quatre défis majeurs.[..] Le premier est celui de la protection du territoire national,[..] Le deuxième défi est celui de la capacité à répondre à une crise dans notre voisinage, ayant aussi un impact direct sur le territoire national. La combinaison des risques peut ainsi conduire nos forces à intervenir, éventuellement seules, dans un conflit à forte dimension humanitaire et migratoire* ». Toutes les réponses envisagées sont d’ordre militaire, alors qu’on évoque de nouveaux risques sociaux : pandémies, migrations, risques climatiques, AUCUN de ces risques n’est pris en compte dans la détermination du concept de sécurité, censé être développé dans la Loi de programmation militaire.
Mieux ou pire, le service de santé des Armées a été mis au régime sec. Déjà en 2000, l’établissement du Giat, à Rennes, qui fabriquaient des abris techniques mobiles (les « shelters », c’est-à-dire des hôpitaux de campagne) avait été démantelé. Notons qu’il a fallu 10 jours à l’armée pour installer à Mulhouse un hôpital militaire de campagne de 30 lits alors qu’à Londres, un hôpital de campagne de 4 000 lits a été construit en une semaine…
Cela doit faire réfléchir à certaines orientations prises ces dernières décennies en France, mais aussi de manière générale dans une grande partie du monde : les dépenses militaires ont été privilégiées dans le monde depuis 2000. Dans le débat politique, elles ont été présentées comme une « *assurance-vie* », des “*investissements*” à “*sanctuariser*”, par contre, les dépenses de santé ou de protection sociale ont été elles montrées comme un “coût” à contenir : il faut « *boucher le trou de la Sécu* », mettre fin aux « *gaspillages des hôpitaux* », combler le déficit des retraites.
Exagération ? Je vais m’expliquer.

L’aveuglement de l’après-Guerre froide

Les armes, plus que la santé ? Est-ce que j'exagère beaucoup dans cette formule ?
Le 28 février 2015, l'Express écrit « *Comment le gouvernement va économiser 3 milliards d'euros dans les hôpitaux ?*" ; le 1er octobre 2019, Le Parisien titre « *Budget 2020 de la Sécu : les hôpitaux publics à la diète* » et explique : « *Dans le budget 2020 de la Sécu, les hôpitaux publics, dont six sur dix sont en difficultés financières, devront encore faire 800 millions d'euros d'économies* ».
À la même époque, concernant les dépenses militaires, le discours est différent. Le Monde du 07 février 2018, écrit : « *L'effort, tel qu'il est annoncé, est colossal : près de 300 milliards d'euros cumulés seront consacrés à la défense nationale à l'horizon 2025* ». Le but, explique le journal, est, selon la ministre des armées, la « *régénération* » des armées et « *la préparation de l'avenir* ». Cette priorité au militaire reçoit d'ailleurs un soutien politique large, malgré certaines ambiguïtés, jusque dans certains rangs de la gauche, puisque, explique toujours Le Monde, « P*our le groupe La France insoumise (LFI), la LPM reste victime de l'austérité* », alors que « *c'est une augmentation rapide qui est indispensable* ». commente le journal du 8 février.
Ce mouvement en faveur des militarisations est très marqué en France, mais il s'inscrit dans une tendance beaucoup plus globale puisqu'en 2018, le total des dépenses militaires mondiales a augmenté pour la deuxième année consécutive, au niveau le plus élevé depuis 1988. Il a atteint 1822 milliards de dollars selon les données du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI).
Sur le plan sanitaire mondial, l'OMS a été contrainte après 2000 à se tourner vers des financements privés pour compléter son budget, ce qui l'a conduite à une gestion hasardeuse et alarmiste de la crise du HN1 sous la pression des intérêts des firmes pharmaceutiques. Aujourd'hui, avec sa nouvelle direction issue pour la première fois d'un pays du Sud (ce qui n'a pas plu particulièrement aux pays occidentaux, USA et France compris), elle a créé un programme de gestion des situations d'urgence sanitaire doté de son propre budget et lancé des appels au dépistage massif du coronavirus (avec le slogan « *Test, test, test !* ») qui n'ont pourtant pas été entendus par la grande majorité des gouvernements. Par définition, l'OMS est une organisation intergouvernementale, avec les contraintes politiques et financières que cela suppose. Elle ne peut agir qu'en fonction des moyens et des pouvoirs que les 194 États qui la composent lui confèrent. Comme l'écrit la chercheuse Auriane Guilbaud, dans Libération du 16 avril, « *Ce que révèle la crise actuelle, c'est donc le besoin de plus d'OMS, pas de moins. Par exemple, si l'OMS avait autorité pour se rendre dans un pays en cas d'émergence d'une maladie infectieuse, sans avoir à négocier l'entrée sur le territoire des États, cela lui éviterait d'avoir à ménager leur susceptibilité comme elle l'a certainement fait avec la Chine. Si c'est là le problème principal, chiche, une fois la crise passée, étendons le mandat de l'organisation et donnons-lui plus de pouvoir* "!
Comme l'écrit B. Girard, sur son blog http://journaldecole.canalblog.com/, ne faut-il pas se poser cette question simple : « *Chaque année, le contribuable offre donc à l'armée plusieurs centaines de blindés supplémentaires, des avions, un sous-marin etc mais combien de lits médicalisés aux hôpitaux, de masques de protection, de tests de détection* ?".
Il poursuit et je partage complètement son point de vue : " *En 2020, si la menace ne vient certes plus de l'Allemand, de l'Anglais ni même du Chinois, ce changement pourtant radical dans l'ordre du monde n'a que peu fait bouger les images mentales ; la sécurité est toujours largement perçue sous l'angle militaire (et policier). Une représentation archaïque qui empêche de prendre la juste mesure – et donc de décider d'une juste politique – des nouveaux défis, bien réels ceux-là (environnementaux, sanitaires etc) qu'il faut dès aujourd'hui affronter* ».
C'est la même idée que développe le chercheur Bertrand Badie (Ouest-France du 26/03/2020) : « *Cela fait vingt-cinq ans que le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) attire notre attention sur les nouvelles insécurités humaines et*

notamment sanitaires, et que l’on continue à raisonner en termes militaires ».
Des voix de plus en plus fortes et diverses s’élèvent sur la planète. « *Ce dont nous avons besoin de toute urgence maintenant, c’est de repenser l’ensemble du concept de sécurité* », a écrit l’ancien dirigeant de l’URSS, Mikhaïl Gorbatchev, dans un éditorial publié par le magazine TIME. « *Même après la fin de la guerre froide, cela a été envisagé principalement en termes militaires. Au cours des dernières années, nous n’avons entendu parler que d’armes, de missiles et de frappes aériennes* » L’épidémie de COVID-19 a souligné une fois de plus que les menaces auxquelles l’humanité est confrontée aujourd’hui sont de nature mondiale et ne peuvent être traitées que collectivement par les nations. « *Les ressources actuellement dépensées pour les armes doivent être préparées à de telles crises* », a déclaré Gorbatchev.
Nous ne partons pas de rien. Au cœur du concept de sécurité humaine, élaboré à la fin des années 90, figurent aujourd’hui les Objectifs de Développement durable, d’ici 2030.
Ces ODD ont été adoptés le 25 septembre 2015 par les chefs d’État et de Gouvernement réunis lors du Sommet spécial sur le développement durable à l’ONU. Ils fixent 17 objectifs de développement durable (ODD). Les ODD présentent une vision transversale du développement durable : d’abord ils associent à la lutte contre la pauvreté, la préservation de la planète face aux dérèglements climatiques ; ensuite les enjeux du développement durable englobent l’ensemble des pays de la planète ; enfin ils sont le fruit d’une consultation large d’un ensemble d’acteurs, comme la recherche, la société civile, le secteur privé ou les collectivités locales.
Cet Agenda 2030 confirme la priorité au développement durable qui accompagne les Accords de Paris sur le climat, qui visent à limiter la hausse de la température mondiale à 2 °C.
La réussite de ces ODD nécessite un financement de 4 000 à 5 000 Mds de dollars chaque année : le déficit annuel est estimé selon l’économiste Jonathan Thébault dans BSI-economics à environ 2 500 Mds de dollars annuels.
Or, aujourd’hui, outre la redirection de dépenses militaires extravagantes pointées par le SIPRI, on sait maintenant avec la crise du COVIT-19 que les principaux pays développés peuvent mobiliser, d’un claquement de doigt, entre 4 000 à 5 000 Mds de $ dans le système financier international ! Alors, quels choix politiques innovants pour demain va-t-on prendre ?
Ces remarques qui semblent de bon sens sont apparemment loin d’être partagées. La manière dont a été abordée la crise et son traitement par les hommes d’état et les médias le montre.

Nous sommes en guerre ? Alors, préparons la paix de demain !

« *Nous sommes en guerre* » : la posture adoptée par Emmanuel Macron est révélatrice d’une certaine culture : « *La pandémie à laquelle nous sommes confrontés exige des mesures plutôt opposées à un temps de guerre* » explique l’économiste Maxime Combes dans une tribune de Basta ! le 18 mars dernier. « *Les impératifs actuels, au vu de la gravité et de l’ampleur de la situation, appellent à la solidarité et au maintien du lien social plus qu’à de discutables rhétoriques mobilisant des imaginaires de guerre totale ayant transformé le monde en un cimetière entre 1914 et 1945* », fait remarquer l’historienne Claire Demoulin dans Libération du 19 mars dernier.
Le premier moment de surprise passée, de nombreuses voix se sont élevées pour critiquer cette posture et dire que, non, l’heure n’est pas à la mobilisation guerrière sauce 1914, mais à la mobilisation citoyenne, à l’appel à la responsabilité de chacun. Cette posture présidentielle, car il s’agissait d’une posture de communication, n’est pas sans conséquence

sur la vie démocratique. Les modalités de l'état d'urgence, ses dimensions bureaucratiques et punitives, restreignent la vie démocratique, (bien que les parlementaires aient réussi à imposer un certain contrôle démocratique) et donc freinent le rassemblement des citoyens, notamment chez les jeunes. La vieille culture de guerre malgré les progrès a encore de beaux jours et la promotion d'une culture de paix et de citoyenneté nécessite toujours un débat au quotidien.

On perçoit de plus en plus clairement qu'actuellement nous vivons une nouvelle étape entre deux visions du monde et de la vie : coopérations ou affrontements, culture de guerre ou culture de paix, ce qui se traduit à l'échelle internationale par plus de multilatéralisme ou plus de souverainisme, donc plus et mieux d'ONU, et non (en schématisant un peu, je le reconnais) plus d'OTAN et plus de conflits.

Aujourd'hui renaît un début de débat sur le multilatéralisme au travers notamment de deux questions : la caractérisation de la mondialisation et la place de l'OMS (et derrière celle-ci de tous les organismes de l'ONU). Ce débat ne doit pas être biaisé comme l'avait fait Emmanuel Macron dans sa première intervention, en ne parlant que du rôle du G20 et du G7 (les clubs des “riches” de la planète) et pas de l'ONU.

On devine bien aujourd'hui que, derrière le mauvais procès fait à l'OMS par Donald Trump, se cache l'aiguisement de l'affrontement de puissances, USA contre Chine, débat repris en France par Emmanuel Macron, sur le thème « *que cache la Chine ?* ». Il y a une convergence des puissances occidentales pour empêcher la Chine de gagner en influence dans les pays en développement : ils veulent faire oublier la faiblesse de leur aide et ne supportent pas que la place vide qu'ils laissent soit occupée par une autre puissance, surtout si celle-ci est émergente. Les dirigeants chinois mènent une politique obscure et opaque, peu démocratique, nous ne sommes pas naïfs, mais rien ne peut cacher le fait que si la Chine, dont la population fait 20 fois celle de la France, avait eu un nombre de morts de la même ampleur, elle déplorerait environ 400 000 victimes…

Derrière les nouveautés que revêtent certains aspects de la crise du COVID-19, on voit que perdurent vieilles idées et vieilles conceptions du monde. Oui, il faut inventer, imaginer de nouvelles solutions, mais elles ne peuvent que reposer sur un paradigme, peut-être ancien, mais fondamental : les peuples et l'humain (le « *We, the people* » de Koffi Annan) doivent être au centre des politiques, ce qui donne une jeunesse renouvelée à ce double concept des années 1990 : la nécessité de construire une sécurité humaine étendue, reposant sur une culture de paix généralisée.

Des solutions nouvelles, « *se réinventer* » ? Oui, mais est-ce que ce sera pour continuer d'affecter 2 % des PIB aux dépenses militaires ou les dirigeants mondiaux vont-ils dès cette année réduire les dépenses militaires de 10 à 15 % ? « *C'est le moins qu'ils devraient faire maintenant, comme un premier pas vers une nouvelle conscience, une nouvelle civilisation* », a fait remarquer Mikhaïl Gorbatchev. Il a raison.

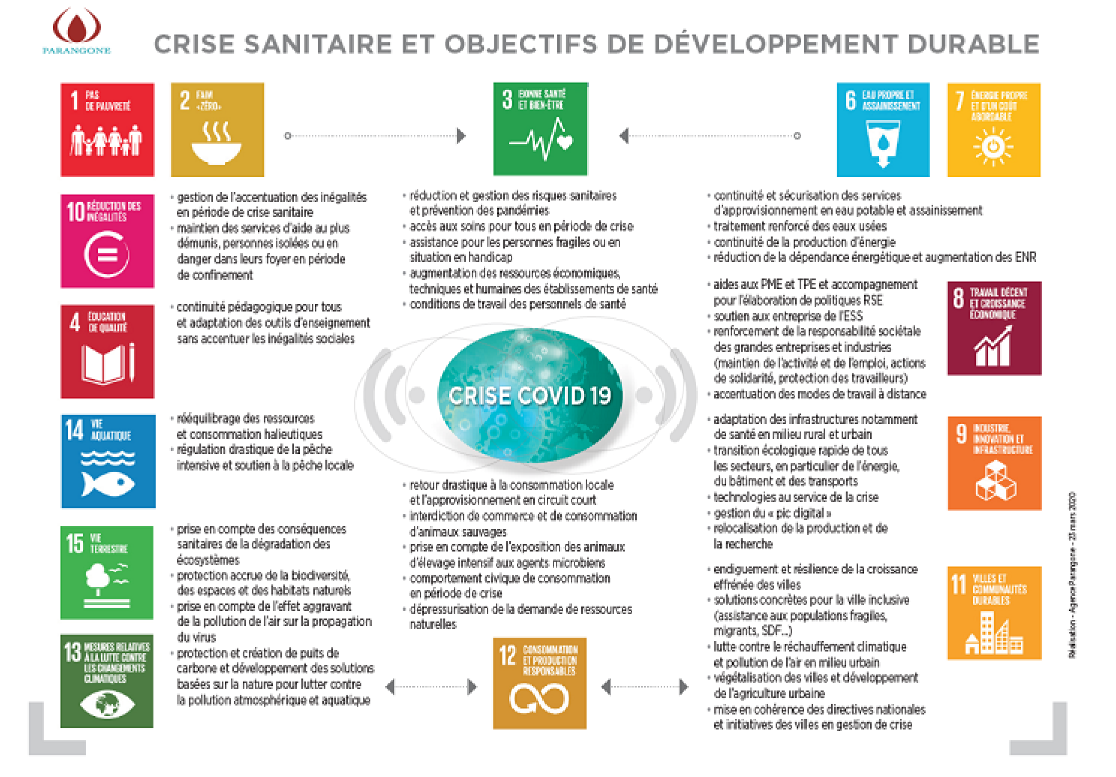
Va-t-on pour se “*réinventer*” continuer à dépenser des centaines de milliards pour les armes nucléaires alors que les forces de “*dissuasion*” ont montré leurs limites devant une “*simple*” pandémie virale ?

Comme le fait remarquer IDN (Iniative pour le désarmement nucléaire) dans sa revue de presse du 17 avril, quasiment toutes les bases nucléaires américaines ainsi qu'au moins quatre porte-avions ont été touchés par le virus – situation qui rappelle celle du Charles-de-Gaulle en France (la moitié de l'équipage contaminé !). Même la pérennité de la fameuse « *chaîne de commandement* », l'autorité sur le lancement des armes devant éventuellement être déléguée, a pu être temporairement fragilisée comme le montre le cas de Boris Johnson au Royaume-Uni.

Est-ce que « *se réinventer* » serait un remake de la fameuse formule dans le Guépard écrit par Lampedusa et mis en scène par Fellini : « *Il faut que tout change pour que rien ne change* "!

Je suis de ceux qui pensent que cette crise doit déboucher d'abord sur un nouveau regard

porté sur la priorité à donner aux besoins humains à l’échelle mondiale : la santé, le travail, le revenu décent pour vivre. Et c’est autour de ces préoccupations que doivent se mobiliser les intelligences et les forces sociales et politiques. Je pense également que la réflexion doit être élargie à la construction d’une mondialisation plus solidaire, qui n’oppose pas coopérations inter-étatiques et développements nationaux.
Cela passera forcément par un monde moins militarisé, où les intérêts égoïstes des États seront plus contenus, et où la voix des peuples se ferait plus entendre, ce qui serait une formidable innovation !.
On peut espérer que ce débat pourra émerger dans la seconde partie de l’année 2020 autour du 75e anniversaire de la création des Nations unies, de leur Charte et de l’ensemble des institutions. Il y a besoin d’un débat sur leur réforme et sur un double élargissement : une meilleure représentation des États émergents comme nouveaux membres permanents au Conseil de sécurité, une représentation plus directe des peuples à côté de l’Assemblée générale des États, avec la création d’Assemblée des peuples, une Assemblée parlementaire mondiale ?
Mais je suis convaincu que dès maintenant l’opinion devrait se mobiliser pour quelques grandes décisions simples et novatrices.
Il suffit d’écouter des grandes voix qui se sont élevées dans la cacophonie autour du virus COVID-19 : la première, celle du secrétaire général des Nations unies, Antonio Gutteres le 23 mars 2020 qui a déclaré : « *La furie avec laquelle s’abat le virus montre bien que se faire la guerre est une folie. Mettons un terme au fléau de la guerre et luttons contre la maladie qui ravage notre monde. C’est la raison pour laquelle j’appelle aujourd’hui à un cessez-le-feu immédiat, partout dans le monde* ».
La seconde est celle du pape François dans son traditionnel message de Pâques, prononcé le dimanche 12 avril 2020 appelant à l’abolition de la dette pour les pays les plus pauvres et au « *courage* » d’un « *cessez-le-feu mondial* » avec arrêt de la fabrication des armes.
Local et mondial sont liés ! Oui, sachons nous réinventer en tournant le dos aux vieux dogmes du passé, aux logiques d’affrontement, pour travailler lucidement à une vraie « *mondialisation heureuse* » !



L'OMS survivra-t-elle à la pandémie… et aux attaques de Trump ? [50]

Catherine Régis[51] et Jean-Louis Denis[52]

Le président Donald Trump a annoncé en avril sa volonté de couper le financement des États-Unis à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), soit l'institution intergouvernementale chargée de coordonner les efforts mondiaux en temps de pandémie. Il affirme avoir pris cette action en raison de la mauvaise gestion de la pandémie par l'OMS, incluant sa complaisance à l'égard de la Chine lors de l'éclosion de la Covid-19. Les réactions condamnant cette annonce ont été vives.

En mettant l'OMS et sa gestion de la pandémie sur la sellette, le président Trump provoquera-t-il son déclin ?

Je suis titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la culture collaborative en droit et politiques de la santé et mon co-auteur, Jean-Louis Denis est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'adaptation et le design des systèmes de santé. Nous sommes co-fondateurs du Hub santé – politique, organisations et droit (H-POD). Nos recherches portent entre autres sur l'action normative de l'OMS et sur l'innovation au sein des systèmes de santé.

Un manque-à-gagner substantiel

Le retrait de ce financement est important, considérant l'ampleur de la crise et l'interdépendance qui en résulte entre les pays pour lutter efficacement contre la Covid-19.

Le budget bisannuel de l'OMS est de 6 milliards de dollars pour coordonner les efforts de santé mondiale ; en comparaison, les Centres pour le contrôle de la maladie et la prévention aux États-Unis ont un budget annuel de 11 milliards. Les États-Uniens financent l'OMS à la hauteur de 550 millions dollars par année, soit le plus important montant accordé par l'un des 194 pays membres de l'organisation (malgré des arrérages substantiels).

La contribution des États-Unis comprend un mélange de contributions fixées et volontaires. Les contributions fixées sont établies en fonction des revenus et de la population du pays. Quant aux contributions volontaires, elles sont déterminées à la discrétion des États qui peuvent ainsi notamment financer des projets précis arrimés à leurs priorités.

Le Canada, pour sa part, finance l'OMS à hauteur de 85 millions de dollars annuellement.

Des contributions en déclin

Les contributions fixées demeurent une source privilégiée de financement pour l'OMS. Elles lui offrent un certain degré de prévisibilité et d'autonomie. Cela diminue d'une part sa dépendance par rapport à une base limitée de donateurs – amenuisant ainsi les conflits d'intérêts – et, d'autre part, permet l'alignement des ressources sur le budget programme.

Or, les contributions fixées des pays ont décliné de manière significative depuis plusieurs années, comptant maintenant pour moins d'un quart du financement de l'organisation. Plusieurs pays, dont les États-Unis, préfèrent avoir recourt à des contributions volontaires à

50 Article publié le 12 ,mai 2020 sur le site Theconversation : https://theconversation.com/loms-survivra-t-elle-a-la-pandemie-et-aux-attaques-de-trump-138170

L'IDRP remercie le site Theconversation et ses auteurs de permettre la republication de leurs articles sous licnce Creative Commons

51 Professeure, Faculté de droit de l'Université de Montréal, Chaire de recherche du Canada sur la culture collaborative en droit et politiques de la santé, Université de

52 Professeur titulaire, Université de Montréal

un niveau supérieur que leur contribution fixe. Ces moyens financiers limités et décroissants ont de l'avis de différents experts fragilisé les capacités d'actions de l'OMS, incluant en temps de crise (par exemple quant à l'offre d'assistance technique et d'expertise pour les pays).

Un très large mandat

Mais au-delà de cet enjeu,l'OMS a certes des défis importants à relever pour s'adapter à une mondialisation grandissante qui accroît les risques sanitaires. Outre son action en temps de pandémie,l'OMS a le large mandat « d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible » ce qui lui impose une mission d'une grande amplitude. D'autant plus que de nombreux facteurs ont un impact sur la santé (soins et services, éducation, environnement, économie, etc.).

Cette réalité suscite des impératifs croissants de collaboration et de régulation internationales afin de protéger la santé des individus. L'OMS dispose d'ailleurs du pouvoir de développer des normes pour guider les actions des pays dans l'atteinte d'objectifs de santé. À titre d'exemple, elle a adopté le Règlement sanitaire international (2005) (RSI) qui impose des responsabilités et obligations aux pays afin de prévenir la propagation internationale de maladies, de s'en protéger et d'agir par une action concertée.

Même si le RSI a été critiqué en raison sa difficulté à réguler efficacement l'enjeu pour lequel il a été prévu (pandémie), la situation actuelle montre bien l'importance de se doter de normes sanitaires qui rendent les États imputables à l'égard de leurs actions en matière de santé publique.

Peu de pouvoirs réels

Toutefois, malgré ce pouvoir, l'OMS dispose de peu de moyens pour forcer l'exécution de ses normes, incluant le RSI, lesquelles reposent en grande partie sur le volontarisme des États.

Par exemple,l'OMS ne peut intervenir pour évaluer sur place la gravité du risque international de santé publique que si un pays l'y autorise. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'OMS a transmis une demande à la Chine de « l'inviter » à enquêter sur l'origine du virus.

De plus, contrairement à d'autres organisations internationales comme l'Organisation mondiale du commerce, l'OMS ne bénéficie d'aucun mécanisme efficace de règlement des différends permettant d'assurer le respect de ses instruments.

En vertu du principe de la souveraineté des États, ces normes internationales doivent être intégrées au droit interne des pays pour acquérir une force réellement exécutoire. Et pour que ce leadership de l'OMS se concrétise, les normes internationales qu'elle adopte doivent être suivies par des actions concrètes des acteurs nationaux (décideurs, législateurs, professionnels de la santé, gestionnaires, etc.) afin d'influer sur la santé.

Ainsi, pour que l'OMS puisse davantage exercer de contrôle sur les gestes des pays en contexte de pandémie – ou sur la santé mondiale, il faudra lui donner les leviers nécessaires pour qu'elle potentialise son leadership, comme le propose l'expert en santé mondiale Steven J. Hoffman, de l'Université York,) afin de rendre les États davantage imputables.

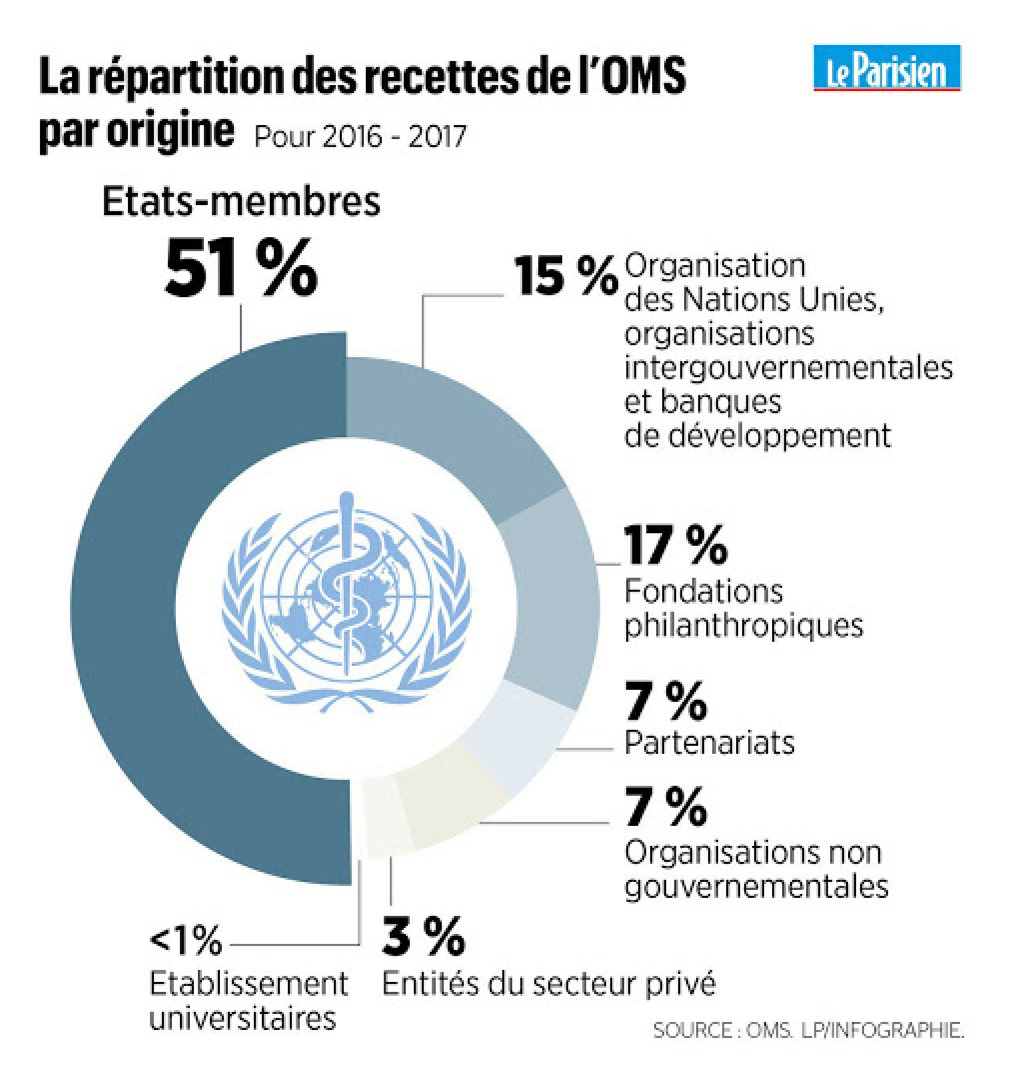
L'OMS doit rendre des comptes

La décision du président Trump ne provoquera probablement pas la fin de l'OMS, mais l'amènera sur un chemin difficile.

Fragiliser la légitimité et les capacités d'action de l'organisation en pleine crise sanitaire mondiale a certes de quoi inquiéter. Mais l'OMS et ses États membres ne devront pas négliger de revoir et d'améliorer ses modalités d'action une fois le plus fort de la crise passé.

Une discussion sur la transformation d'une organisation créée il y a plus de 60 ans dans un monde qui s'est lui-même transformé est requise. Entre autres, la structure organisationnelle de l'OMS devrait être revue afin que l'institution soit davantage à l'abri des feux croisés géopolitiques des États et puisse, d'abord et avant tout, appuyer son action sur les meilleures données scientifiques.
À terme, considérant les risques accrus de pandémie et le mandat exigeant de l'OMS, le financement (surtout les contributions fixées) ne doit pas être coupé, mais vraisemblablement accru. Cela dit, l'OMS doit rendre des comptes (transparence, absence de conflits d'intérêts, résultats, etc.).
Cette reddition accrue de l'OMS dépendra ultimement d'un renforcement de ses capacités à s'imposer auprès de l'ordre sanitaire mondial constitué d'États souverains. Ce renforcement fera d'ailleurs l'objet d'un projet de recherche de trois ans financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

Les auteurs remercient Florian Kastler, chercheur associé à l'Institut Droit et Santé de l'Université de Paris et enseignant à Sciences Po Paris pour ses commentaires sur cet article.



NUCLÉAIRE

Construire la paix et la sécurité

A l'occasion de la commémoration de fin de la seconde guerre mondiale, et dans le contexte de la crise sanitaire, 12 associations rassemblées en faveur du désarmement nucléaire lancent un appel pour construire la Paix et la sécurité (publié le 8 mai 2020).

« La grave crise sanitaire et économique mondiale provoquée par la pandémie de Covid-19 fait émerger une prise de conscience de l'interdépendance de nos sociétés. Les États européens qui ont tenté d'apporter une réponse individuelle à la crise n'ont eu d'autre choix que d'admettre l'urgence d'une coopération en matière de sécurité sanitaire. Seule une coopération régionale et internationale permettra une gestion effective de la pandémie.

Au-delà de la lutte sanitaire contre le Covid-19, les défis à relever sont multiples et simultanés : soutenir les plus démunis, porter secours aux populations des pays dont les systèmes de santé ne peuvent lutter contre la pandémie et dont l'économie s'effondre, porter la recherche scientifique, mais aussi transformer cette crise en opportunité de faire évoluer nos sociétés et nos économies vers des modes de développement plus écologiques.

La pandémie de coronavirus met aussi en lumière la faiblesse des États en matière de sécurité internationale et l'inadéquation des conceptions de la sécurité basée sur la force au détriment du droit et de la réalisation des droits humains. Combien paraissent scandaleux la poursuite des conflits locaux et internationaux ! Combien l'arme nucléaire, symbole ultime de la puissance étatique pour certains, apparaît vaine pour combattre les menaces du XXIe siècle !

La garantie d'une sécurité internationale ne peut être assurée sans une élimination complète et négociée des armes de destruction massive. Il ne faut pas oublier qu'en France, la Loi de Programmation Militaire a alloué 37 milliards d'euros à la modernisation de l'armement nucléaire pour les années 2019 à 2025. Serons-nous assez insensés pour poursuivre cette gabegie ?

Si l'idée qu'un "*autre monde*" est possible après la pandémie, ce dernier ne pourra se construire qu'en mettant fin à la course aux armements – qu'ils soient nucléaires ou conventionnels ; en réengageant un véritable processus de désarmement nucléaire multilatéral, progressif et équilibré ; en agissant pour convaincre les États-Unis et la Russie de proroger le Traité New START, qui avait pour but de contenir la course aux armements nucléaires entre ces deux pays et d'ouvrir la voie à de nouvelles réductions de leurs arsenaux.

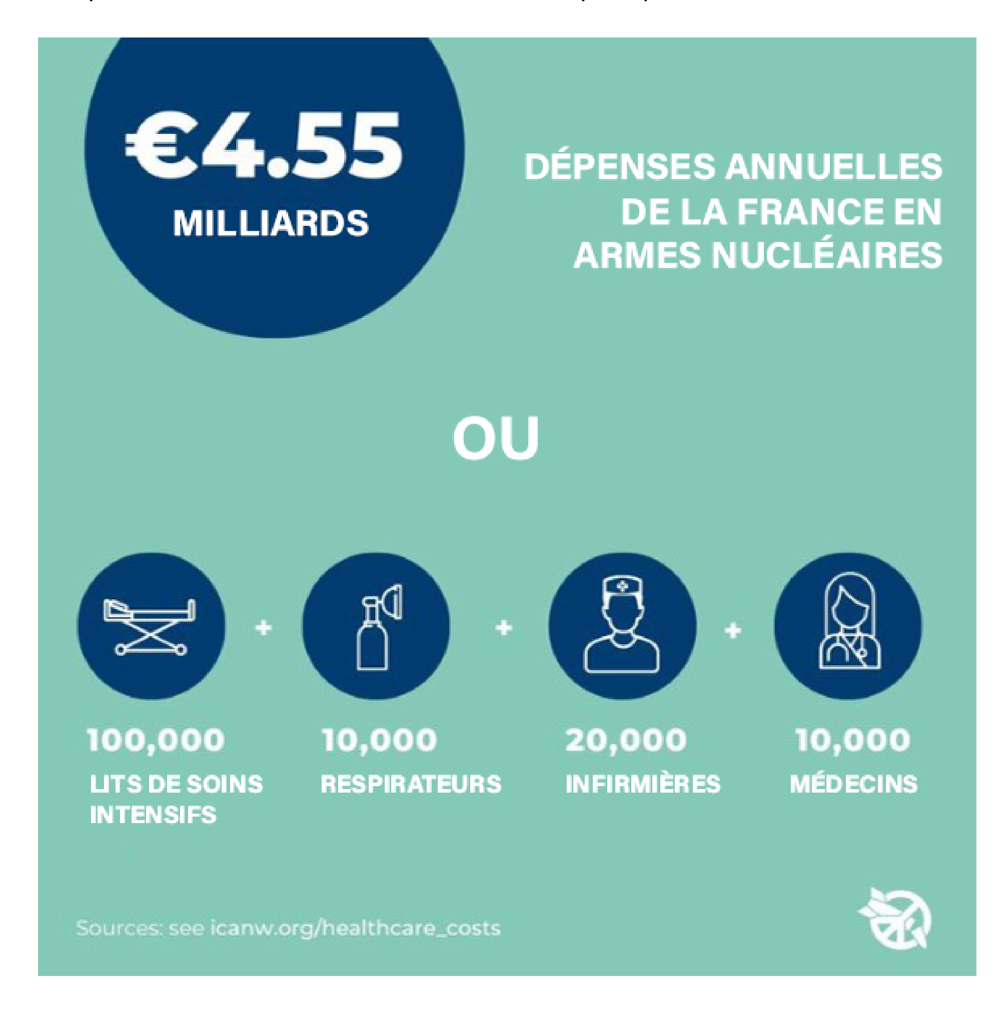
Le report de l'examen du Traité de Non-Prolifération à 2021 ne doit pas non plus constituer une aubaine politique pour un désengagement des États en matière de désarmement nucléaire. Rappelons que ce traité – auquel la France est partie depuis 1992 – prévoit dans son article VI l'élimination des armes nucléaires. Cet engagement doit être mis en œuvre par les États nucléaires, tout comme la signature et la ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). En signant puis ratifiant le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, la France donnerait un signal fort en faveur du désarmement nucléaire.

A l'heure où la pandémie est exploitée à des fins politiques par certains dirigeants pour remettre en cause le multilatéralisme, nous devons répéter qu'une solution à la crise ne pourra être trouvée que dans le cadre d'une coopération interétatique, dans le respect de la Charte des Nations Unies et

s'appuyant sur les objectifs du développement durable (ODD), la culture de la paix et les accords de Paris sur le climat.
Face aux replis nationalistes, nous appelons avec gravité à la réorientation urgente des priorités nationales et internationales, afin que s'engage la construction d'une sécurité commune et que s'instaure une véritable culture de la Paix.

ASSOCIATIONS SIGNATAIRES

AFCDRP – Maires pour la Paix, Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix
AMFPGN – IPPNW France, Association des médecins français pour la prévention de la guerre nucléaire
GRIP, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité
ICAN France, Campagne Internationale pour abolir les armes nucléaires
IDN, Initiatives pour le Désarmement Nucléaire
LIFPL, Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté
MAN, Mouvement pour une Action Non violente
MOUVEMENT DE LA PAIX
PNND – France, Parlementaires pour la Non-prolifération et le Désarmement Nucléaire.
Pugwash France, personnalités des mondes universitaire et politique



MULTILATÉRALISME

Coronavirus : débats vifs à l'assemblée mondiale de l'OMS

Comme prévue dans ses statuts, l'Assemblée mondiale de l'OMS s'est tenue à Genève les 18 et 19 mai.
Elle a été marquée par l'attaque du président Trump qui dans une lettre a menacé d'un retrait américain, a menacé de rende définitive la suspension de la contribution financière à l'institution.
Cependant, plusieurs pays dont la Suisse ont insisté sur l'importance de l'OMS face à la crise.
Une résolution de compromis a été adoptée qui demande des investigations «entières» et «indépendantes», «au moment approprié», centrées sur l'organisation et le Règlement sanitaire international ce qui ne satisfait pas complètement le président américain qui souhaitait une enquête centrée en Chine sur la gestion de la crise du coronavirus et sur les relations jugées complaisantes de l'OMS avec celle-ci.
Une autre composante de la résolution approuvée face à une crise qui a affecté des millions de personnes et fait plus de 300'000 victimes a voté une résolution sur un futur vaccin. Celle-ci, sous la pression des États-Unis et de la Suisse notamment, préserve les entreprises pharmaceutiques en rappelant seulement des exceptions aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)[53]. Elle est une déception pour ceux qui demandaient un «vaccin pour le peuple», gratuit et libre de propriété intellectuelle. Mais elle satisfait quand même la demande de l'OMS en affirmant que l'accès à un futur vaccin et autres médicaments sera pour tous «rapide» et «équitable», «de qualité», «sûr» et «abordable».



53 Source : Le nouvelliste : https://www.lenouvelliste.ch/dossiers/coronavirus/articles/coronavirus-l-oms-fragilisee-apres-son-assemblee-mondiale-939628

L’édito

Vous recevez ce numéro des Cahiers de l'IDRP avec un trimestre de retard. Les contraintes de la pandémie du Covid-19 ont impacté nos manières de travailler. Vous trouverez tout naturellement dans ce numéro plusieurs contributions liées à cette crise sanitaire brutale. Nous ne tomberons pas dans les analyses péremptoires sur "l'avant" et "l'après", mais, malgré tout, sous l'angle de vue de notre Institut, nous avons affirmé que la pandémie a été accélérée par la mondialisation des échanges que nous avons plusieurs fois analysée ici, et nous sentons bien qu'il n'y aura pas de solution sans une coopération planétaire, hors d'un repli nationaliste qui serait une impasse.
Mais dans ce monde instable dans lequel nous vivons, nous ne pouvons qu'être inquiets par les remises en cause du multilatéralisme, de la détente internationale en particulier sur le plan des accords de désarmement, comme l'arrêt des essais nucléaires ou l'accord de confiance dit "à ciel ouvert" que l'administration Trump veut remettre en cause.
Il y a besoin d'un multilatéralisme renforcé, de plus de coopérations nationales mais entre des pays qui ont gardé des capacités nationales leur permettant de coopérer sur une base d'égalité. Il y a besoin de donner plus de moyens aux institutions internationales qui protègent l'humain : l'OMS, la FAO, le PNUD, l'UNESCO, etc.. Les moyens nécessaires ne seront trouvés que si les principales puissances mettent un terme à leur folle course aux dépenses militaires qui sont une injure à la grande masse des peuples de la planète.
Notre Institut, nos Cahiers vont continuer de publier des réflexions qui éclairent ces voies. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les enjeux du renforcement du multilatéralisme et de la réforme de l'ONU, 75 ans après la publication de sa Charte en 1945.
Bonne lecture, bonne réflexion sur les enjeux de la paix aujourd’hui.

Bernard Hugo, président

****

Pour approfondir

L'indice mondial de la paix

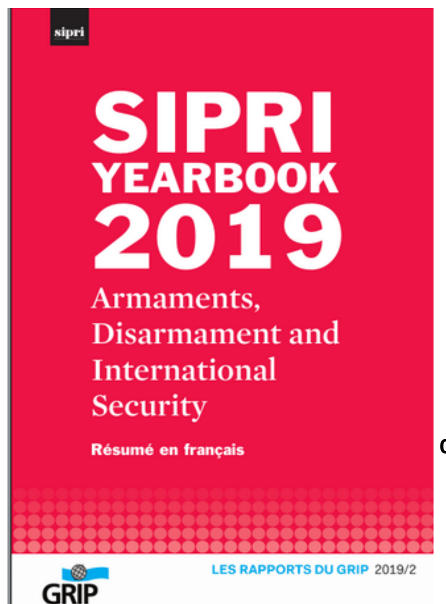
Institute for Economics and Peace



L'indice mondial de la paix de la 13e édition du rapport annuel de Global Peace Index (GPI) est la principale mesure de la paix dans le monde. Il mesure les conflits nationaux et internationaux en cours, de la sécurité dans la société et du degré de militarisation dans 163 pays et territoires en tenant compte de 23 indicateurs.
Ce rapport est produit par le groupe de réflexion international, Institute for Economics and Peace (IEP), l'Institut pour l'Économie et la Paix, groupe indépendant qui se consacre à déplacer l'attention du monde vers la paix en tant que mesure positive, réalisable et tangible du bien-être humain et du progrès. IL présente l'analyse, la plus complète à ce jour, basée sur des données sur la paix, sa valeur économique, ses tendances et la manière de développer des sociétés pacifiques. Il utilise 23 indicateurs qualitatifs et quantitatifs provenant de sources très respectées pour établir l'indice. Ces indicateurs sont regroupés en trois domaines clés : 'conflit en cours', 'sûreté et sécurité' et 'militarisation'.
Ce rapport annuel (en anglais) est téléchargeable sur http://visionofhumanity.org/indexes/global-peace-index

Le rapport annuel du SIPRI

Stockholm international peace research institute



Chaque printemps, le Stockholm international peace research institute (SIPRI) publie son rapport annuel dans lequel il dresse la liste des pays en fonction du volume de leurs dépenses militaires de l'année précédente.
Il est possible de trouver un résumé de ce rapport en français sur le site du SIPRI. De son côté, l'institut belge le GRIP publie une traduction française. La dernière est « *Dépenses militaires, production et transferts d'armes - Compendium 2019* » publié le 12 Février 2020).
Ce rapport présente une synthèse des principales tendances et statistiques relatives aux dépenses militaires mondiales, à la production et aux transferts internationaux d'armements conventionnels, sur la base des Fact Sheets et des bases de données du SIPRI.

Ces rapports annuels sont téléchargeables sur https://www.sipri.org/ - https://www.grip.org/)

Dictionnaire de l'éducation de qualité et de la culture de la paix

Graines de paix



Il est proposé en ligne par le site "Graine de paix" (Graines de Paix est une association suisse fondée le 7 septembre 2005 à Genève).
Ce dictionnaire propose de nombreuses définitions précises relatives à la culture de la paix, à l'éducation de qualité, aux compétences psychosociales et à la pédagogie. Il est facile à utiliser par tous, élèves, enseignants, parents, grand public.
Ces définitions ont pour but de servir les personnes concernées ou intéressées par l'éducation de qualité, les valeurs et compétences personnelles, la violence, la paix ou le développement durable.
Les thèmes clés définis sont les compétences, les formes de violence, les pédagogies qui contribuent à la paix, les émotions, les enjeux sociétaux.
Ce dictionnaire est consultable en ligne sur https://www.grainesdepaix.org/fr

Prochain numéro en septembre 2020

Le prochain numéro des Cahiers de l'IDRP, « nouvelle formule » paraîtra en septembre 2020

Les Cahiers de l'IDRP - Publication trimestrielle de l'Institut de Documentation et de Recherche sur la Paix -
Analyses, réflexions, recherches, de spécialistes de différentes questions internationales intéressant la sécurité et la paix.
Publication papier, relayée par le site Internet de l'IDRP sur lequel le débat peut s'ouvrir par l'envoi de courriels.
Directeur de publication : Jacques Le Dauphin (†) - C.P.P : en cours
Publié en ligne en version gratuite.

IDRP -Siège de l'ARAC, 2 place du Méridien 94807 VILLEJUIF CEDEX – http://www.institutidrp.org - Contact :06 60 57 07 76